

NR Flash

**SPORTS** en p. 8 et 10 :  
 — Dans trois jours : les Olympiades.  
 — Entrées des « grands »,  
 — Le billet du jeudl.  
**LOCALES** en p. 13, 16, 18 et 19 :  
 — Un général allemand à Sion,  
 — Gosses courageux.  
 — Blessé à son travail.  
**INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES** EN P. 20.

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN  
 Tél. (027) 231 51-52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 25 cts

CENTRALE DES  
**OCCASIONS**  
 DU VALAIS - SION  
**MEUBLES**

OCCASIONS ET NEUFS  
 MAISON JULES RIELLE  
 Place de Foire, r. des Bains 6  
 Au fond de la place de Foire  
 (après la Sionne)  
 Tél. : (027) 2 14 16  
 Achats - Ventes - Echanges

**Qui veut la fin,  
 veut les moyens**

Nous comprenons fort bien le Conseil fédéral de vouloir lutter contre la spéculation foncière. Elle est un élément choquant de notre système économique, un abus que d'aucuns font de la liberté d'action inhérente à un système d'économie semi-libérale. Nous contestons par contre formellement que l'introduction d'une interdiction momentanée de vente de terrains soit un moyen efficace de lutter contre la spéculation. C'est une mesure beaucoup plus politique qu'économique, et qui plus est une mesure de mauvaise politique qui laisse transparaître la faiblesse du Conseil fédéral actuel qui est celle de tous les gouvernements proportionnels.

Si le gouvernement voulait réellement intervenir pour juguler ce détestable procédé commercial qui s'appelle la spéculation, il semble que son premier souci eût dû être d'en connaître l'ampleur. Au lieu de cela, le gouvernement a bâti son projet d'interdiction de vente sur de simples impressions. En effet, les seules données relatives à la spéculation que l'on trouve dans son message sont la citation de certains de ces cas choquants que les journaux mettent sporadiquement en évidence. On ne trouve dans le message aucune documentation systématique. Il est vrai que la confédération ne tient pas de statistiques à ce propos. Mais certains cantons en tiennent, et d'ailleurs bien faites que les documents souvent fort approximatifs du bureau fédéral de statistique. Certains cantons ont ainsi exprimé toute leur économie immobilière en colonnes de chiffres. Tel est le cas du canton de Zurich, dont les relevés officiels sur les transferts de propriété, au cours de ces trois dernières années, montrent que les ventes à court terme, c'est-à-dire celles effectuées dans un délai inférieur à cinq ans après l'acquisition, ne représentent que le 4,9 % de l'ensemble des ventes de terrains. Ainsi, c'est pour lutter contre ce vingtième d'opérations à court terme, dont il n'est d'ailleurs pas prouvé qu'elles ont toutes un caractère spéculatif, que l'on veut prohiber les ventes de terrains pendant trois ans à dater de leur acquisition.

Or, il est une vieille loi économique qui nous apprend que les prix d'une quelconque marchandise ont tendance à monter quand la quantité offerte diminue et à descendre quand elle augmente. Se basant sur cette loi, on conclura que plus seront nombreux les terrains à bâtir offerts à la vente, moins la spéculation aura de chances de pouvoir jouer gagnante à tous les coups. Or, l'interdiction momentanée de vente aura nécessairement pour effet de rendre encore moins nombreux les terrains offerts à la vente et cela ne peut qu'entraîner une hausse des prix, sans que l'on puisse même agiter le spectre de la spéculation. Il va sans dire que l'augmentation des prix de terrains se répercute de manière directe sur le taux des loyers des logements qui seront édifiés sur les terrains en cause. Ainsi, la mesure du Conseil fédéral, loin d'être un facteur de régulation des prix, sera un facteur de hausse.

Quant aux spéculateurs ils se moqueront pas mal de la mesure proposée par le Conseil fédéral. Il y aura mille moyen de la tourner, comme celui de créer des sociétés immobilières qui peuvent traiter des terrains par simple transfert de leurs actions ou des ventes de terrains à terme, laissant à l'acquéreur un droit de jouissance immédiat. D'où la conclusion que l'interdiction de vente des terrains passera à côté de son but, qui est de lutter contre la spéculation, mais entrainera une hausse des prix des terrains offerts, un peu comme le tireur maladroit manque la cible, mais atteint le promeneur qui chemine à une certaine distance derrière elle. Souhaitons donc que cette mesure, acceptée de justesse par le Conseil national, soit refusée en décembre par la Chambre haute.

M. d'A.

\* LETTRE DE ROME \* LETTRE DE ROME \* LETTRE DE ROME \*

La réforme de la liturgie :

## Quarante groupes de travail sont à l'œuvre

(De notre correspondant)

Où en est la réforme de la liturgie, décrétée par la Constitution conciliaire du 4 décembre dernier ?

On s'en souvient : quelques semaines plus tard Paul VI introduisit quelques réformes dans la liturgie, en autorisant par exemple la lecture en langue vulgaire de l'Épître et de l'Évangile. En fin de février 1964 il institua le « Conseil pour l'application de la constitution sur la liturgie », sous la présidence du cardinal Lercaro, archevêque de Milan.

Puis ce fut le silence. Le grand public n'entendit plus guère parler de réforme liturgique.

Les difficultés auraient-elles porté Rome à renoncer à cette entreprise ? La réforme liturgique dont on a tant parlé et écrit naguère, aurait-elle fini par se réduire à un feu de paille ?

Loin de là ! Elle est en bonne voie. Les organismes chargés de sa préparation, ont déjà fourni un travail considérable. Qu'en en juge plutôt par les renseignements suivants, donnés par le P. Annibale Bugnini, secrétaire du « conseil pour l'application de la liturgie ».

**VRAIMENT INTERNATIONAL**

A la différence des organismes de la curie romaine, où prédomine l'élément italien, le Conseil nommé par le pape est très international, à l'image de l'Église. Les quarante membres — ce sont en grande majorité des évêques résidentiels — représentent vingt-sept nations. (1)

Une des premières tâches du Conseil, fut de s'entourer d'une nombreuse équipe de collaborateurs : plus de deux-cents-cinquante consultants et conseillers, choisis, eux aussi, dans toutes les parties du monde.

En outre le Conseil constitua une quarantaine de groupes de travail, chargés chacun d'un secteur particulier de la réforme liturgique. Ils se mirent tout de suite à l'œuvre.

Ainsi un premier groupe s'occupe de la révision du calendrier. Il s'est déjà réuni quatre fois au cours de ces derniers mois, et il pense présenter un projet au conseil vers le début de novembre.

Un deuxième groupe, composé de six bibliistes résidant à Rome, revoit la traduction des Psaumes réalisée il y a vingt ans par l'Institut biblique de Rome, à la demande de Pie XII. Avant d'être présenté au Conseil, le texte sera examiné par une trentaine de spécialistes choisis dans vingt-trois nations.

Trois groupes (Bible, patristique, histoire) — voilà qui intéressera le clergé — s'occupent des leçons du bréviaire. Ils se sont déjà réunis dix fois.

**LA LITURGIE DE LA MESSE**

La révision de la liturgie de la messe occupe huit groupes de travail. L'équipe chargée de la révision de l'ordinaire de la messe se trouve devant une tâche particulièrement difficile. Il a déjà tenu quatre réunions (Trèves, Einsiedeln, Fribourg et Rome) avec le concours de consultants d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Espagne, de Suisse, d'Italie et du Canada.

Le groupe 25 prépare un recueil de chants liturgiques. Il s'est réuni dernièrement à l'abbaye de Solesme.

Avant d'être présenté au Conseil, le projet d'un groupe de travail doit être soumis à l'examen de plusieurs sous-commissions doctrinales : théologie, exégèse, droit, histoire, stylistique, pastorale, sans oublier la sous-commission pour l'aggiornamento ou adaptation.

**LA CONCELEBRATION DE LA MESSE**

Un groupe de travail a préparé un projet de rite pour la concelebration. Approuvé par le Conseil, ce projet a été soumis le 26 juin dernier à l'approbation définitive du pape.

Le Conseil reçoit des demandes de plus en plus fréquentes de concelebration. Il en a donné l'autorisation, à titre d'essai, à plusieurs abbayes bénédictines ainsi qu'au couvent d'é-

des des dominicains du Saulchoir (France). L'autorisation a également été donnée à des évêques pour certaines circonstances particulières : consécrations épiscopales, ordinations sacerdotales, retraites, journées d'études, pèlerinages. L'autorisation est liée à des conditions précises. Ainsi tous les célébrants doivent-ils se tenir autour d'un même autel, et leur nombre ne peut-il pas dépasser la vingtaine.

Les résultats acquis jusqu'à ces jours paraissent des plus encourageants. Prêtres et fidèles avouent avoir redécouvert, en présence d'une cérémonie de concelebration de la messe, le sens profond de l'Eucharistie, et avoir mieux compris l'unité du sacerdoce et de l'Église. Tous admirent la simplicité du rite.

**LES CONFÉRENCES EPISCOPALES**

Autre tâche du Conseil : l'examen et la confirmation des décisions des conférences épiscopales en matière liturgique. Jusqu'à la date du 15 août der-

nier, le Conseil avait confirmé les actes de quarante-quatre conférences épiscopales. (Citons entre autres, par ordre chronologique, les États-Unis, la Suisse, la Belgique, la Hollande, la France, le Japon...)

Pour la traduction des textes liturgiques en langue vulgaire, les conférences épiscopales ont préféré en général s'en tenir aux versions actuelles, quitte à établir plus tard « un texte bon, durable et digne de la liturgie ».

Rome encourage les collaborations entre conférences épiscopales d'une même langue, en vue de l'établissement d'un texte unique.

Le 20 juin dernier le Conseil présenta à l'approbation du pape une instruction. C'est une explication de la Constitution sur la liturgie promulguée par Paul VI à la séance de clôture de la deuxième session du Concile, le 4 décembre dernier.

Le bruit court ces jours-ci à Rome de la publication de cette instruction. Cet acte marquera une étape importante sur la voie du renouveau liturgique.

Cette réforme — les renseignements donnés par le P. Bugnini le montrent — est donc en bonne voie.

Georges Huber

(1) La Suisse est représentée par Dom Benno Gut OSB, abbé primat des bénédictins (Rome), ancien abbé d'Einsiedeln.

ICI TOKIO ICI TOKIO

Samedi 10 octobre 1964  
 jour de l'ouverture officielle  
 des Jeux olympiques de  
 Tokio,

la rédaction sportive du  
 « Nouvelliste du Rhône »  
 présentera un

NUMÉRO SPÉCIAL  
 DOCUMENT

de 7 pages  
 abondamment illustrées.

Palmarès — Records —  
 Programmes détaillés des  
 épreuves et TV, etc.

Retenez d'ores et déjà ce  
 numéro qui vous sera utile  
 pour suivre les différentes  
 épreuves de ces XVII<sup>e</sup>  
 Jeux olympiques du 10<sup>e</sup> au  
 24 octobre 1964.

SESSION D'AUTOMNE DES CHAMBRES FEDERALES

## Des huiles usées à la fabrication de macaroni

Le sort des ouvriers agricoles et des petits paysans préoccupe MM. Fuchs (cons. Schwytz) et Barras (cons. Fribourg). Ces deux députés développent des motions acceptées sous la forme de postulats, par M. Tschudi, conseiller fédéral, qui postulent l'amélioration des allocations familiales.

M. Freiburghaus (pab. Berne) demande par voie de postulat que des

mesures soient prises pour assurer l'élimination rapide et efficace des huiles usées, à titre de contribution à la lutte contre la pollution des eaux. Le chef du Département de l'intérieur accepte également ce postulat, en précisant que le problème soulevé est déjà à l'étude. Les mesures à envisager doivent être prises d'entente avec les cantons et sur le plan régional.

M. Kaempfen (cons. Valais) préconise le subventionnement des usines d'incinération des ordures et de toutes autres installations d'élimination des goudons. Son postulat est accepté pour examen par M. Tschudi, conseiller fédéral, lequel prend encore en considération un postulat de M. Bachmann (soc. Zurich) en faveur d'une réforme des études médicales, plus de place devant être donnée à la médecine sociale, ainsi qu'à la médecine du travail.

**PETITIONS**

Le Conseil s'occupe ensuite de diverses pétitions. Les recommandations de la commission des pétitions, que préside M. Jaccottet (lib. Vaud) sont acceptées sans discussion. C'est ainsi qu'il est décidé d'écarter la pétition de la Société fribourgeoise pour la protection des animaux invitant la Chambre à prendre un arrêté spécial interdisant la vente de viande de chien. La commission admet sans autre que ce commerce est répréhensible, mais comme il est déjà interdit par la Constitution fédérale, il n'y a pas lieu de prendre un arrêté spécial.

**LA LUTE CONTRE LES INTERMEDIAIRES**

Une dame Rita Nauer-Wieland à Berne demande que des mesures soient prises pour empêcher les intermédiaires, grâce à des ententes de prix, de l'abaissement de droits de douane décidé au titre de la lutte contre le renchérissement. La pétition est renvoyée au Conseil fédéral pour qu'elle soit l'objet d'un examen approfondi de la part de la commission d'étude des prix, des coûts et des structures économiques.

La commission pour les Suisses à l'étranger de la nouvelle société helvétique demande un assouplissement en faveur des Suisses de l'étranger du régime de l'autorisation introduit pour l'acquisition d'immeubles en Suisse. La pétition est renvoyée au Conseil fédéral avec préavis favorable.

Enfin, sur la proposition de la co-

(Voir suite en page 2)

## COUP DE TONNERRE AU CONSEIL DES ETATS



La nouvelle de la démission du colonel commandant de corps Annasohn et le limogeage du colonel divisionnaire Primault ont été annoncés hier matin par M. von Moos, président de la Confédération, au Conseil des Etats. Notre photo : les conseillers fédéraux von Moos et Chaudet lors du débat. (Voir en page 2).



DANS NOS CANTONS

L'indice des prix à la consommation augmente enfin moins vite
Malgré une hausse de la viande, des œufs et du charbon

BERNE. — Il ressort d'une analyse effectuée par le Département fédéral de l'économie publique...

chérissement plus faible que la Suède et la Suisse (+ 1,4% chacun).

Selon l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, l'évolution suivie par l'indice au cours du mois de septembre s'explique...

La viande de poulet, par contre, a subi au cours de ces dernières années, grâce aux nouvelles méthodes d'élevage...

De même que le recul survenu sur le marché mondial du sucre. Le troisième produit qui a encore renchéri et donc influé sur l'indice est le charbon...

Le Département de l'économie publique relève toutefois que l'on aurait tort de seurrer sur le danger persistant d'inflation.

VAUD

L'extradition de Georges Watin refusée

Au début de cette année, le gouvernement français demandait l'extradition de Georges Watin condamné à mort par contumace et actuellement interné en Suisse.

Le prévenu ayant fait opposition, le Tribunal fédéral fut saisi de l'affaire. Il arriva à la conclusion que les actes de Watin auquel on reproche notamment d'avoir participé à deux attentats manqués contre le président De Gaulle...

Un bambin se jette contre une voiture

Le petit Claude Granget, cinq ans, habitant Moudon, descendant sur son tricycle une rue en pente à Moudon, mercredi à midi, s'est jeté contre une automobile.

Lausanne a 135 864 habitants

A fin septembre, la population lausannoise était de 135 864 personnes, soit 12 290 bourgeois de Lausanne, 52 472 Vaudois d'autres communes, 44 995 Confédérés et 26 107 étrangers.

BERNE

Issues fatales

M. Joseph Riedel, Autrichien, âgé de 21 ans, est décédé des suites de ses blessures, contractées lors d'un accident dimanche soir. M. Riedel avait eu un léger accrochage avec une autre voiture...

Un autre accident mortel est à déplorer à Schaffhouse. Il s'agit de celui arrivé à M. Karl Loetscher, âgé de 21 ans, de Schaffhouse, qui, probablement trop fatigué, a raté un virage et a quitté la route.

LE DANGER DES ROUTES A 3 PISTES

Une camionnette et une automobile sont entrées en collision mardi soir sur la route Berne-Thoune. L'accident s'est produit au moment où les deux véhicules s'apprêtaient à effectuer simultanément une manœuvre de dépassement sur la route à trois pistes.

FRIBOURG

La manie d'incendier

FRIBOURG. — Lundi après midi, une grange taxée 42000 francs contenant cent chars de blé, ainsi qu'un monte-charge et des machines agricoles a été la proie des flammes à Ecuvillens, près de Fribourg.

SCHAFFHOUSE

Indemnité de portage du lait de consommation

L'Office fédéral du contrôle des prix communique que les laitiers sont autorisés à demander, dès le 1er novembre 1964, pour le lait de consommation livré ouvert à domicile, une indemnité mensuelle fixe de portage...

NEUCHÂTEL

Contre la construction d'une raffinerie à Cressier

La Ligue neuchâteloise pour la défense des droits de l'homme et du citoyen communique qu'elle s'opposera formellement, par tous les moyens légaux, à la construction d'une raffinerie de pétrole à Cressier et Cornaux.

24 heures de la vie du monde

- LE « SYNCOM 3 ». — Inaugurant aujourd'hui le satellite de télécommunications « Syncom 3 » qui servira à transmettre en direct, aux Etats-Unis les XVIIIes Jeux olympiques de Tokio...
LES VICTIMES DES INCENDIES AUX ETATS-UNIS. — L'Association nationale des Etats-Unis de protection contre le feu...
DEUX ENFANTS TUES PAR UNE MINE. — Deux enfants de quatre et cinq ans, qui jouaient mercredi à Stadllohn, près d'Ahaus, en Prusse...

ZURICH

L'Evangile en romanche

ZURICH. — La société biblique suisse vient d'éditionner une version en latin de l'évangile selon saint Luc. La traduction dans la langue de la Haute-Engadine a été effectuée par Mlle Domenica Messmer...

DRAME FAMILIAL

Le Tribunal cantonal de Zurich a condamné à six mois de prison avec sursis pendant deux ans une femme de la campagne, âgée de 44 ans, pour tentative de meurtre.

Grosse offre de choux-fleurs

L'Union suisse du légume communie que, à la suite des conditions atmosphériques favorables on a enregistré cet automne un accroissement de la production de choux-fleurs, dans toute la Suisse...

Le 16 mai 1963, cette femme a donné à son fils, déficient mental et physique, une certaine quantité de tablettes soporifiques, et en a avalé également un certain nombre. Cette femme en vint à ce geste désespéré parce qu'elle ne voulait pas que son fils se retrouve seul dans la vie.

Cette femme se trouvait en outre dans une situation dépressive, à la suite de la rupture d'une liaison qu'elle entretenait avec un voisin, à l'insu de son mari. Le procureur général avait demandé une peine de 8 mois de prison, et le psychiatre avait conclu à une responsabilité restreinte.

Les cours de la bourse

Bourses suisses

Table of Swiss stock market data including Banque Leu, S.B.S., Credit suisse, etc.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data including American Cyanamid, American Tel & Tel, etc.

Cours des billets

Table of exchange rates for various countries like Allemagne, Angleterre, Autriche, etc.

Cours de l'or

Table of gold prices for 20 fr. suisse, Napoléon, Souverain, etc.

Cours de bourses communiqués par la Banque Troillet & Cie S.A., Martigny

THEATRE SION

LUNDI 12 octobre 1964 à 20 h. 30

Premier spectacle en abonnement

L'AQUARIUM

d'Aldo Nicolai avec Jacques FABBRI et sa compagnie

Prix d'entrée: Fr. 6.— à 14.—. Location: Bazar Revaz-Tronchet, Sion.

Notre prochain spectacle: le 20 octobre 1964

RECITAL DE PIANO

par le Premier Prix du Concours international de Genève

P 30309 S

SAISON ARTISTIQUE 1964/1965

Des huiles usées à la falsification de macaroni

(Suite de la page 1)

mission de gestion, il est décidé, pour raison d'incompétence, de ne pas entrer en matière sur un recours formé contre l'activité de la Cour de droit public du Tribunal fédéral.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Le Conseil décide tacitement, sur demande du Conseil fédéral, de prolonger jusqu'à la fin octobre 1965 le délai qui lui est imparti pour présenter un rapport et des propositions sur l'initiative populaire de 1963 relative à la lutte contre l'alcoolisme.

En réponse à une interpellation de M. Eggenberger (soc. St-Gall), concernant la répression de la fraude fiscale, M. Bonvin, conseiller fédéral, chef du Département des finances et des douanes, précise que ce problème est à l'étude et que l'administration y voue tous ses soins.

Un postulat de M. Arni (rad. Soleure) en faveur de l'industrie des pâtes alimentaires et de son maintien amène le chef du Département à contester l'affirmation de l'auteur du postulat que l'Administration fédérale des blés n'aurait pas toujours tenu les promesses faites aux fabricants de pâtes.

Les reproches élevés par les fabricants de pâtes alimentaires sont dénués de tout fondement. Au demeurant la production suisse des pâtes alimentaires a passé de 44 000 tonnes en 1954 à 54 000 tonnes en 1963. Le Conseil fédéral n'est donc pas en mesure d'accepter le postulat Arni qui préconise en fait, un assouplissement et une libéralisation du régime en vigueur après une brève discussion, le postulat Arni est cependant adopté par 69 voix contre 15.



VEILLEZ ET EVITEZ

la constipation, cause de tant de maux. Une dragée FRANKLIN vous libère l'intestin et rétablit les fonctions du foie et de l'estomac.

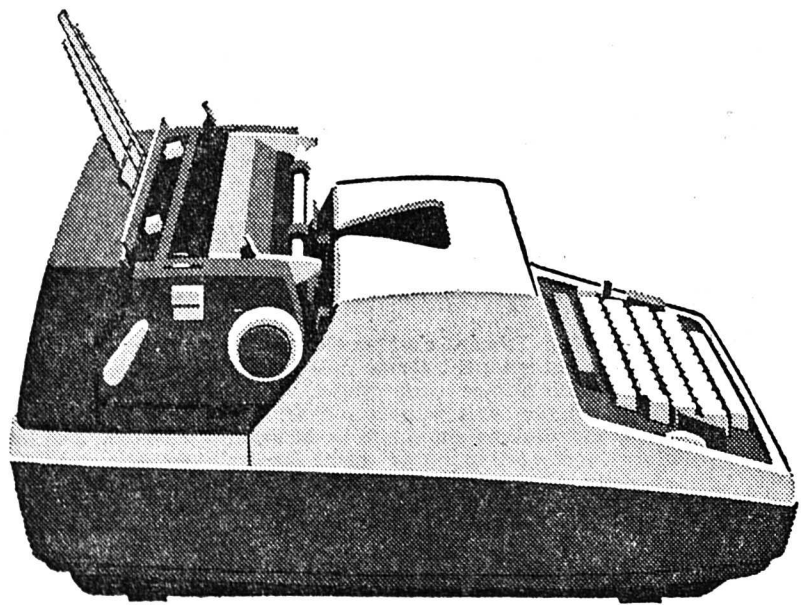


4 837 H 1



**Vivez mieux!**

Une secrétaire à la page choisit l'Olympia Electric, cette machine à écrire qui bénéficie des dernières améliorations de la technique. Des lettres impeccables et vite tapées, un patron satisfait qui vous complimente sur votre travail, et des loisirs actifs grâce à l'entrain que vous conservez après le bureau pour vous occuper de votre foyer et vous cultiver.



Parmi les nombreux avantages de l'Olympia Electric, citons : le clavier normal de 46 touches (92 signes), 5 touches à répétition, retour du chariot et interligne électriques, interligne automatique simple ou à répétition, tabulateur, margueur gauche et droit, force de frappe réglable, chariots interchangeable en 33, 38, 46 et 62 cm. de large et beaucoup d'autres dispositifs précieux à l'usage. Olympia offre à sa clientèle : un service après vente de haute qualité, garanti par la compétence de mécaniciens spécialisés; un contrôle régulier des machines en service; une instruction poussée aux secrétaires qui travaillent sur cette machine.

Solide - rapide - rationnelle



Agents régionaux:  
M. GAILLARD & FILS S.A.  
Martigny-Ville, Tel. 61158

Je cherche

**SOMMELIERE**

bons gains, nourrie, logée. Débutante acceptée.

Buffet de la Gare, Siviriez.  
Tél. (037) 5 63 03.

P 4044 U

**Jeune couple**

marié,

**cherche place**

dans restaurant ou hôtel dans station d'hiver.

LUI : diplôme école hôtelière, 4 langues, 4 ans de pratique.

ELLE : 3 ans de pratique dans bar-restaurant.

Adresser offres à Case postale 88, Monthey.

**Dame et jeune fille**

cherchent place à Martigny dans magasin de préférence pour la vente de chaussures. Date d'entrée 15 décembre ou à convenir.

Tél. (026) 6 57 38.

P 14669 S

**URGENT**

On cherche

**apprenti coiffeur messieurs**

S'adresser chez Clement Coiffure Martigny.

Tél. (026) 6 05 71.

P 14699 S

**Pour Genève**

**serveuse**

demandée. Bon gain.

A L'auberge «La Colomblère», Lully Confignon - Téléphone (022) 8 70 27.

P 148001 X

**Annonces diverses**

**LITS JUMEAUX**

teintés noyer, avec 2 sommiers métalliques, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans), Fr. 550.-

KURTH, rue de Lausanne 60, Renens Tél. (021) 34 36 43. Trolley, arrêt Renens-Croisée.

P 1533 L

A vendre

**ALFA ROMEO**

Coupé 200, Bertone 1962 radio, état impeccable. Intérieur cuir, bas prix.

Echange, facilité de paiement.

Tél. : (026) 6 16 16.

P 384 S

A vendre

**superbe terrain pour villa**

1500 m2

eau - égouts et électricité en bordure de route région de Conthey. Ecrire sous chiffre P 26377 à Publicitas Sion.

**Déménagements transports**

**Maison MUGNIER Martigny-Bourg**

Tél : bureau (026) 6 11 77  
Tél : apart : (026) 6 07 78

Pour tous vos imprimés

Adressez-vous à l'IMS.



**Offres et demandes d'emplois**

**NOTZ**

Pour la vente de pelles et grues LINK BELT, chargeuses SCOOPMOBILE, trax RICHARD CONTINENTAL, niveleuses RONEL, etc., nous cherchons un

**collaborateur**

pour le service externe.

Rayon : canton du Valais et partie Vaud.

Exigences : bonne formation commerciale et technique, initiative et don pour la vente.

Nous nous chargeons d'une introduction approfondie à Bienne et auprès des usines. Une assistance permanente est assurée.

Nos conditions d'engagement sont modernes.

Veillez nous soumettre votre offre accompagnée des documents habituels.

NUTZ et Co, S. A.  
Service du personnel  
2501 BIENNE.

**Machines d'entreprises**

**L'HOTEL CENTRAL - BELLEVUE, LAUSANNE**

ENGAGERAIT

**3 chefs de parties**

qualifiés.

**3 commis de cuisine**

Places à l'année. Bons gages.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à la Direction.

P 98901 L

**MIGROS**

Nous cherchons pour nos bureaux de Martigny

**employées de bureau**

ayant une bonne formation générale.

Nous offrons :

- Places stables.
- Travail varié.
- Bons salaires.
- Semaine de 5 jours.

Veillez adresser vos offres de service à la

**Société Coopérative Migros Valais**  
Service du personnel

1920 MARTIGNY-VILLE  
Case postale 358  
Ø (026) 6 14 23





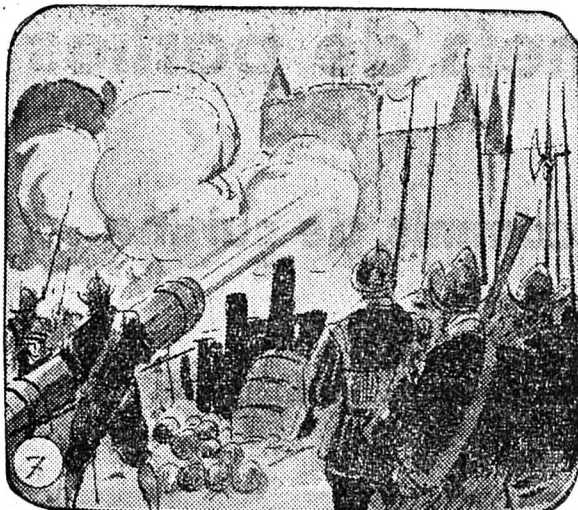
ENTERRE TROIS FOIS!



5. — A la nouvelle du massacre de Vassy, les protestants prirent partout les armes. Nombreux et puissants en Normandie, ils commencèrent par s'assurer l'appui de l'Angleterre, en lui cédant Le Havre. Puis ils mirent un certain nombre de places, dont Rouen, en état de défense. Le commandement militaire de la capitale de la Normandie fut confié au comte de Montgommery. C'était un grand chef de guerre, d'une rare énergie.



6. — François de Civille mit immédiatement son épée à son service. Montgommery jugea tout de suite à sa vraie valeur un tel lieutenant. Il lui confia plusieurs missions de confiance, que Civille exécuta avec honneur. Dans le même temps, le comte de Montgommery organisait la défense, en brûlant et rasant les faubourgs, et en constituant un certain nombre de puissants points d'appui avancés, dont une hauteur qui domine Rouen, le Mont Sainte-Catherine.

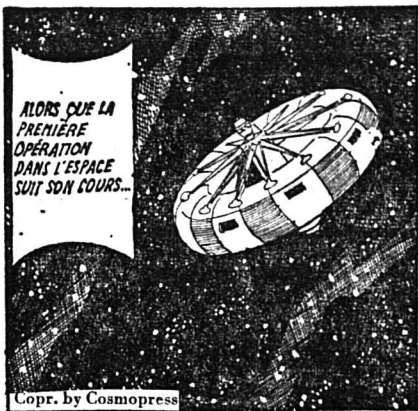


7. — L'armée assaillante était sous les ordres du Connétable Antoine de Bourbon, le propre père du futur Henri IV. C'était lui aussi un rude guerrier. Qui sait s'il n'aurait pas été contraint, à la longue, à lever le siège, s'il ne s'était emparé par surprise du Mont Saint-Catherine, position-clé! A partir d'octobre 1562 la situation de Rouen fut critique. Montgommery n'en refusa pas moins de se rendre, et soutint le courage des défenseurs.



8. — Le 15 octobre, l'armée catholique se rua à l'assaut de la Porte Saint-Hilaire. Ce fut François de Civille que Montgommery chargea de repousser l'ennemi. Comme il se battait sur la brèche, il fut atteint d'un coup d'arquebuse en plein visage qui lui brisa la mâchoire et lui fracassa la nuque. Il tomba du haut du rempart, et resta pour mort. Il était onze heures du matin. Au début de l'après-midi les soldats du roi furent repoussés.

PHIL LA FUSÉE



Octobre 8 MEMENTO Sur nos ondes

SIERRE

Bar du Bourg. — André Zaugg.  
Locanda. — Orchestre Pifanelli et la chanteuse Barbara Lori.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29  
Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence.  
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Clinique Sainte-Clair. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Le médecin de service peut être demandé soit à la clinique, soit à l'hôpital.

SION

Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces  
Cinéma Capitola. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.  
Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces  
Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.  
Médecins de service. — Dr Sierro Adolphe, tél. 2 14 51.  
Pour le chirurgien, s'adresser directement à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.  
Musée de la Majorie. — Musée permanent.  
Carrefour des Arts. — Exposition Jean Beyeler.  
Club de pétanque de Sion. — Les mardis et jeudis, entraînement sur le nouveau terrain des Abattoirs, à partir de 19 h. 30.  
Club de pétanque « La Patinoire ». — Chaque soir, toutes amicales Mercredi soir et samedi après-midi, entraînements. Dimanche matin dès 9 heures: concours à la «mêlée (sans licence).  
Harmonie municipale. — Vendredi à 20 h., répétition générale. Dimanche 11 octobre, 75e anniversaire du Männerchor Harmonie. Départ de l'Hôtel de Ville à 13 heures précises.  
Cercle de culture physique Dames. — Reprise des répétitions. Pupillettes (de 7 à 11 ans) le samedi de 15 h. à 16 h. 30, à l'école des garçons. Pupillettes (de 11 à 15 ans), le mercredi, de 18 h. à 19 h., à l'école du Sacré-Cœur. Dames, mardi à 20 h. 30, à l'école des garçons. Actives, mercredi, à 20 h. 30, à l'école du Sacré-Cœur.  
Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale, vendredi 9, à 20 h. 30 (en vu du jubilé du Männerchor). — Dimanche 11, le Chœur mixte allemand chante la grand-messe à l'église du Sacré-Cœur.  
Amis de l'Art et Jeunesses musicales. — (membres soutiens). — Jeudi 15 octobre 1964, à 20 h. 30, au Buffet de la gare, assemblée annuelle. Il est rappelé que tous les porteurs d'abonnement font, de droit, partie de la société.  
Chœur mixte de la cathédrale. — Jeudi à 20 h., répétition pour les messieurs; à 20 h. 30 pour les dames. Dimanche 11 octobre, dédicace de la cathédrale, le Chœur chante la grand-messe.  
Chanson valaisanne. — Vendredi 9, à 20 h. 30 précises, répétition. Concerts à Montreux et Lutry.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54. Voir aux annonces.  
Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, 6 10 05.  
Médecin de garde. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, adressez-vous à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.  
Petite galerie. — Exposition permanente Charles Piaget  
S. F. G. — Répétitions des pupilles mercredi, 18 h. 30, de 12 à 15 ans; samedi, 13 h. 30, de 8 à 11 ans, à l'école des garçons.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84. Voir aux annonces  
Pharmacie de service. — Pharmacie Bertrand, tél. 3 62 17.  
Vieux-Pays. — Jeudi, répétition, chant et danses.  
Chœur mixte. — Jeudi soir, 20 h. 15, assemblée générale à l'Hôtel de la Dent-du-Midi.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.  
Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.  
Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés tél. 4 11 92.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. (026) 4 23 02.

SOTTENS

6.15 Bonjour à tous! 7.15 Informations. 8.00 Bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le rendez-vous de Vidy. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Le quart d'heure du sportif. 12.30 Jeux Olympiques. 12.45 Informations. 12.55 La victoire d'Auguste. 13.05 Mais à part ça. 13.10 Disc-O-Matic. 13.45 Duos lyriques. 13.55 Miroir-Flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Musique de chambre. 16.45 Le magazine de la médecine. 17.15 La joie de chanter. 17.30 Miroir-flash. 17.35 La semaine littéraire. 18.00 Bonjour les jeunes! 18.30 Le Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 Le Grand Canular. 20.20 «Triumph Variétés». 21.00 XXe siècle. 21.30 Concert du jeudi. 22.30 Informations. 22.35 Le Miroir du monde. 23.00 Ouvert la nuit. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Expo 64. 20.15 rum culturel. 21.45 Les sentiers de la poésie. 22.00 Sleepy time jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Bonjour en musique. 7.00 Informations. 7.05 Piano. 7.30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique symphonique. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Jeux olympiques. 13.00 Concert populaire. 13.30 Valses célèbres. 14.00 Emission féminine. 14.30 Compositeurs sud-américains. 15.20 Concert symphonique. 16.00 Informations. 16.05 Expérimentations. 16.30 Musique de chambre. 17.30 Pour les jeunes. 18.30 Apéro au Gramma-Bar. 18.45 Chronique économique suisse. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Inf. Echo du temps. 20.00 Opéras italiens. 20.20 En Sicile. 21.50 Quintette. 22.15 Informations. 22.20 A l'Expo. 22.25 Le théâtre moderne. 22.45 Musique de film. 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Disques. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal de 13 heures. 13.70 Jazz objectif. 13.45 Au sud des Alpes. 16.00 Journal de 16 heures. 16.10 Chansons. 16.25 Orchestre. 17.00 Boussole ouverte sur la réalité. 17.30 Compositeurs anciens. 18.00 Le carrousel des muses. 18.30 Chansons montagnardes. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Solistes de musique légère. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. Il Quotidiano. 19.45 Au bord de la mer. 20.00 Expo 64. 20.15 Boîte à surprises. 20.30 Les grands problèmes de l'eau. 20.55 Le Radio-Orchestre. 22.10 Douze mois après. 22.15 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Caprice nocturne. 23.00 Paroles et musique de fin de journée. 23.15 Fin.

TELEVISION

17.30 Kinderstunde. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le temps des seigneurs. 20.30 Les communications et les transports. 21.10 Mélodies en noir et blanc. 21.30 A livre ouvert. 22.10 Chronique des Chambres fédérales. 22.15 Informations de l'ATS. 22.20 Téléjournal. 22.35 Fin.



Pas de pitié Pour les cobayes ar paul vialar 48

Je dus parlementer avec le concierge. Possédais-je une introduction? Non, mais je voulais voir Mlle Edmée. Il me répondit qu'on ne la voyait pas comme cela et qu'à cette heure, dans toute la maison, chacun était penché sur l'avenir de l'humanité. Je lui répondis, avec un ferveur qui lui plut, que je n'en doutais pas, ce qui parut l'amadouer quelque peu. Pourtant il ne me permit pas plus pour cela de me diriger vers le bâtiment principal qui donnait, là-bas, à cent mètres de moi, par un perron de marbre, sur ce parc dont je venais, tout de même, de franchir la grille d'alluminium:

- Vous venez bien pour une raison précise?
- Voir Mlle Edmée.
- Certainement quelqu'un vous envoie?
- N'en doutez pas.
- Qui?
- Mais M. Pfister, dis-je, donnant à la vérité une entorse car, si Pfister m'avait bien indiqué Mlle Edmée, jamais il ne m'aurait autorisé à me présenter à elle de sa part.
- Nous ne le voyons plus souvent, M. Pfister.
- Il se fait vieux. Mais il se porte bien: j'ai passé deux heures avec lui il y a quelques jours.
- Vous êtes de la partie?
- Un peu, fis-je évasivement.
- Quel grade?
- Inspecteur, fis-je, au hasard, et là je ne mentais pas tout à fait.
- Il fallait le dire tout de suite! fit-il.

Il se dirigea vers un téléphone, le décrocha puis composa un numéro, certainement celui d'un poste d'une ligne intérieure. On décrocha aussitôt au bout du fil car je l'entendis qui disait:

— Mlle Edmée, c'est quelqu'un pour vous: un inspecteur. Il y eut un petit temps puis il raccrocha et me dit:

— Mlle Edmée vous attend.  
Il me conduisit jusqu'à son seuil et, sans sortir à cause du froid, me désigna du doigt le bâtiment principal. J'en compris alors la disposition: une partie centrale en forme de rotonde, et deux ailes se développant chacune de son côté, mais pas de façon rectiligne, formant un angle avec la cage centrale, deux ailes qui revenaient un peu en avant comme des branches très écartées de ciseaux:

— Vous montez le perron. Dans le hall, c'est à droite. Vous suivez le couloir et là vous frappez à la porte numéro dix-neuf. Je lui obéis. Tandis que je traversais le parc, des oiseaux chantaient dans les arbres, un merle énorme, sur une pelouse, attendait de piquer quelque vers qui se montrerait entre les brins d'herbe d'un gazon parfaitement entretenu.

La porte de verre du perron passée, je fus dans ce que le concierge avait appelé le «hall». C'en était bien un en effet, et tout y était mosaïque et rambardes de chrome. Personne pour vous y accueillir, vous filtrer, le concierge devait suffire, mais un grand tableau à lettres mobiles indiquant l'emplacement des différents services et les noms qui présidaient à leur destinée. J'y lus aussitôt celui du professeur Leprée et ce fut à ce moment seulement que je pensai que je me trouvais, venant enquêter clandestinement sur lui, dans une maison où s'il n'était le maître, puisque le directeur en était un membre éminent de l'Institut et de l'Académie française, il avait cependant pleins pouvoirs en ce qui concernait la branche qui lui était confiée, une maison où il devait se trouver à l'heure présente et où je me présentais, moi, comme un profane, comme un étranger, je pourrais même dire comme un espion.

Mais je m'y trouvais et il me fallait tenter ma chance jusqu'au bout. Je n'aurais certainement pas l'occasion de rencontrer Leprée, et même si cela devait m'arriver au détour d'un couloir, il ne me connaissait pas. Le principal était que je me trouvais attendu par Mlle Edmée, à la pièce dix-neuf. Je suivis donc avec courage, surmontant ma gêne je dois le dire, le couloir que m'indiquait une flèche et qui menait au «Service du professeur Leprée», un couloir sans fin, interminable, désert, au bout duquel, certainement, devaient s'épanouir les laboratoires car j'avais remarqué, finissant la bâtisse dans cette direction, une masse carrée aux fenêtres de verre, surmontée de cheminées parallèles et nombreuses.



DEUX CONSEILLERS FEDERAUX EXPLIQUENT LEURS «MIRAGE» DEVANT LE CONSEIL DES ETATS

# M. von Moos annonce la démission du colonel Annasohn, le limogeage du colonel Primault et le déplacement des colonels Keller et Bloetzer

LE VOTE MASSIF DU CONSEIL DES ETATS CONFIRME CELUI DU CN POUR LES 57 «MIRAGE»

La communication de M. von Moos, président de la Confédération, fut effectivement, comme l'a relevé notre conseiller aux Etats, M. Guntern, un coup de tonnerre dans un ciel à vrai dire nuageux.

Le geste du colonel commandant de corps Annasohn mérite respect et sympathie. C'est celui d'un chef digne de ce nom. Aussi, regrettons-nous sincèrement de devoir constater que, parmi les personnalités mises en cause par le rapport de la commission d'enquête, personne, à part lui, n'a eu le courage de reconnaître ses fautes. Ce n'est point une telle attitude qui va rétablir la confiance entre le peuple et la puissante Administration.

Le Conseil fédéral est obligé d'extirper lui-même — quoi qu'il puisse lui en coûter — la gangrène qui le paralysait.

Il a donc mis à pied, avec effet immédiat, le colonel divisionnaire Primault.

Il a confié à des juges fédéraux le soin d'instruire le cas des colonels-brigadiers Keller et Bloetzer. Enfin, des décisions seront prises ultérieurement à l'encontre de certains officiers ayant rang de fonctionnaires.

On disait hier, à Berne, qu'aujourd'hui encore deux nouvelles démissions importantes étaient attendues.

Il ne faut pas oublier, non plus, que rien ne sert de tailler si l'on ne peut recoudre. Ce serait une grave erreur que de vouloir simplement rapiécer.

Le peuple suisse et son Parlement ne désirent nullement qu'on leur offre des têtes pour le plaisir de voir s'écrouter des personnalités. Ils exigent que les plaies ainsi ouvertes soient parfaitement soignées. Un simple emplâtre ne suffit plus. L'ère des promotions où seules les qualités «politiques» étaient retenues doit être définitivement abolie.

Il faut que nos officiers — généraux notamment — aient toutes les qualités de moralité, d'autorité, de compétence et donnent foi en la mission si noble de notre armée. (C'est par exemple ce qu'il faudra exiger du remplaçant du colonel Primault, qu'il soit «aviation» ou plutôt «DCA».)

Que de cette douloureuse épreuve sorte une Suisse digne de son passé, fière de son présent et confiante en son avenir.

**Le colonel divisionnaire Etienne Primault**

**Le colonel-commandant de corps Annasohn**



BERNE. — M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, a déclaré devant le Conseil des Etats que le Conseil fédéral s'est exprimé de façon détaillée sur les questions qui se posent en l'occurrence, sans vouloir se défendre dans un «contre-rapport» ni discuter les diverses constatations faites par la communauté de travail. Nous reconnaissons expressément que nous regrettons vivement les fautes commises lors des travaux préparatoires concernant cet objet et n'hésions pas à reconnaître que la critique sévère de la communauté de travail est justifiée.

Puis M. von Moos a précisé la position du Conseil fédéral au sujet du rapport, comme il l'a fait devant le Conseil national.

On reproche notamment au Conseil fédéral d'avoir, en l'occurrence, agi d'une manière contraire au droit. Qu'il nous soit permis de relever que les commissions des finances et militaires des deux Conseils — comme cela ressort des procès-verbaux — ont été renseignées avec franchise et qu'elles ont reçu des informations complètes et approfondies. L'affaire se présentait, à l'époque, sous un jour différent et il n'y avait rien d'extraordinaire dans le fait que la décision du Conseil fédéral ne suscita pas d'opposition formelle.

Le Conseil fédéral reconnaît que le dépôt tardif de la demande de crédits additionnels a réduit considérablement la liberté de décision des Conseils législatifs et placé ceux-ci dans une situation désagréable. On a affirmé au Conseil national que nous ne serions probablement pas aujourd'hui dans cette situation désagréable si les organes compétents du Département des finances et des douanes avaient été appelés à temps à participer aux travaux. Le Conseil fédéral partage cette manière de voir et saura, ici aussi, tirer les conséquences nécessaires.

**LES RESPONSABILITES**

Il y a au premier plan, nous le disons sans ambage, la responsabilité du Conseil fédéral. Nous considérons qu'il s'agit de la responsabilité politique.

Nous reconnaissons pleinement que la communauté de travail a voulu dire que nous portons la responsabilité for-

melle envers le parlement, mais il faut distinguer, à titre interne, différentes responsabilités chez les personnes mises en cause.

**CHARGES TRES GRAVES**

Etant donné qu'on nous fait endosser, comme autorité, la responsabilité — seulement formelle, il est vrai — de la tournure qu'a prise l'affaire, il est délicat pour nous de nous exprimer sur la question de la responsabilité des fonctionnaires désignés dans le rapport de la communauté de travail. Nul n'est à l'abri des erreurs de jugement. Cela est aussi vrai pour le fonctionnaire. Comme on l'a aussi dit avec netteté au Conseil national et comme cela ressort déjà du rapport de la communauté de travail, il faut cependant distinguer diverses responsabilités. Le Conseil fédéral est conscient du fait que la communauté de travail, se fondant sur son enquête, a retenu des charges très graves contre les fonctionnaires nommés dans son rapport. Celui-ci et encore plus les débats au Conseil national ont montré de la manière la plus nette que le rétablissement de la confiance ne peut se faire sans certains changements de personnes. Le Conseil fédéral ne veut pas se dérober à cette tâche, sachant qu'il y va de l'intérêt supérieur du pays. Se fondant sur les recherches et discussions intervenues entre temps, il peut vous communiquer à ce sujet ce qui suit :

**LES PUNITIONS**

1. Le Conseil fédéral a pris acte que le colonel commandant de corps Annasohn, chef de l'état-major général, lui a proposé de se démettre de ses fonctions. Il a toutefois invité cet officier général, dont l'intégrité personnelle a été reconnue par la communauté de travail, à conserver son poste jusqu'à nouvel avis pour maintenir la continuité dans l'accomplissement de certaines tâches. Le Conseil fédéral se réserve toutefois de réexaminer, en temps opportun, la demande du colonel commandant de corps Annasohn et de lui confier d'autres tâches.

2. Le Conseil fédéral a décidé de renoncer dès le 1er janvier 1965 aux services du colonel divisionnaire Pri-

mault, commandant et chef d'arme des troupes d'aviation et de défense contre avions. Il s'est fondé pour cela sur les manquements reprochés à cet officier. Le colonel divisionnaire Primault est suspendu de ses fonctions pour le reste de l'année 1964.

3. Vous savez déjà que les fonctionnaires mis en cause dans le rapport ont demandé d'eux-mêmes l'ouverture d'une enquête. Réexaminant cette question, le Conseil fédéral a conclu que cette enquête devait être faite. Il ne la fera pas lui-même, soucieux d'assurer un examen absolument impartial, il la confiera à des personnes n'appartenant pas à l'administration. Il pense avant tout à des membres du Tribunal fédéral.

Concernant les colonels brigadiers Keller et Bloetzer, le Conseil fédéral s'est demandé s'il convenait d'ordonner une suspension provisoire pour la durée de la procédure. Une telle mesure n'est pas indiquée parce que les colonels brigadiers Keller et Bloetzer n'assument plus les fonctions qu'ils remplissaient alors qu'ils faisaient partie du groupe de travail pour l'acquisition d'avions. Ni l'un ni l'autre ne s'occupent plus du développement et de l'acquisition du matériel de guerre. Le Conseil fédéral renonce par conséquent à les suspendre de leurs fonctions et désire attendre le résultat de l'enquête.

Enfin le président de la Confédération a exprimé l'avis du Conseil fédéral sur les propositions de la commission et a assuré les députés que le Conseil fédéral n'entendait pas et n'avait jamais eu l'intention de tromper le parlement dans l'une ou l'autre phase de cette entreprise délicate, ni de porter atteinte à sa liberté de décision.

Pour conclure, nous tenons à rappeler à ajouté M. von Moos, que, suivant les constatations de la communauté de travail, rien ne permet de penser qu'il y ait eu dans un cas ou dans un autre un comportement moralement répréhensible ou des motifs égoïstes. C'est au contraire le souci exclusif d'obtenir la plus grande perfection dans l'intérêt de la défense nationale qui a donné à l'affaire une tournure si facheuse.

## Comment sortir de l'impasse ?

Après les exposés du président de la Confédération et du chef du Département militaire sur l'affaire des «Mirages», la discussion générale a été ouverte. Le premier orateur, M. Naenny (rad. Appenzell) a traduit les sentiments de déception éprouvés, non seulement par le peuple, mais également par le parlement fédéral à la suite de cette pénible affaire. Le compromis politique proposé par la communauté de travail est acceptable. Il tend à rétablir l'équilibre indispensable entre les différentes armes.

M. Clavadetscher (rad. Lucerne) loue l'excellent travail accompli par la commission d'enquête, des fautes non excusables ont été commises.

M. Guisan (lib. Vaud) approuve pleinement les constatations faites par la communauté de travail. On se trouve en présence d'une réelle aventure qui ne devra plus jamais se renouveler. Le Conseil fédéral aurait dû maintenir et défendre devant le parlement sa proposition de 100 «Mirages». M. Guisan déclare qu'il s'abstiendra lors du vote réduisant à 57 le nombre des appareils à construire.

**EQUILIBRE ENTRE LES ARMES**

M. Oechslin (cons. Schwytz) relève les conséquences sérieuses de la construction en licence et il se demande ce qu'il adviendrait au cas où les travailleurs étrangers quitteraient notre pays.

M. Dietschi (rad. Bâle-Ville) est aussi partisan d'un bon équilibre entre les diverses armes. Il ne faut pas que tous les crédits militaires soient absorbés par l'aviation. Il faut penser notamment aussi aux besoins de la D.C.A. et de l'artillerie.

M. Buri (P.A.B. Berne) dit qu'il est plus facile de critiquer après coup que d'intervenir en temps utile. Il faut revoir tout le problème des crédits militaires et en fixer le plafond. La question est de savoir si l'aviation doit avoir la priorité. Les besoins des autres armes ne doivent pas être négligés.

M. Jeanneret (rad. Berne) relève que du point de vue industriel, la réduction de la commande n'est pas rentable. Les fabrications intéressées ont pris des engagements et procédé à des investissements. Il faudra en tenir compte.

**ILS SEMENT LE VENT ET RECOLTENT LA TEMPETE**

M. Muller (soc. Bâle-Campagne) parle en faveur du renforcement de la D.C.A. si importante pour le pays et sa population civile. On a souvent de la peine à comprendre les exposés des milieux autorisés sur les problèmes de la défense nationale. C'est un peu comme le premier verset de Moïse où il est dit : «Personne ne comprend leur langue». Les aviateurs sont un état dans l'état où, comme le dit la bible, «ils portent des vêtements de couleurs et s'imaginent être plus que les autres.» En fait il se produit ce que dit la bible : «Ils sèment le vent et récoltent la tempête.» Le colonel commandant de corps Frick a défendu au Burgenstock ses camarades devant un important auditoire. Même les mères de soldats ont été mobilisées dans la bataille du «Mirage». Il faut mettre un terme à l'aventure de l'avion polyvalent.

M. Stucky (dem. Glaris) approuve les propositions de la commission.

M. Guntern (cons. Valais) considère que la communication du président de la Confédération au début de la séance

fut un coup de tonnerre dans un ciel à vrai dire nuageux.

M. Rohner (rad. Saint-Gall) approuve les conclusions de la commission et pense que les conséquences financières devraient être réglées par une solide loi fédérale.

**ACTE DE SOUMISSION CONTRITE**

M. Alfred Borel (rad. Genève) est déçu de ce que le mea culpa du Conseil fédéral n'ait pas été assorti d'une claire manifestation de volonté. C'est un simple acte de soumission contrite. M. Borel s'étonne aussi de la lenteur de la réaction gouvernementale à l'égard des responsabilités encourues. L'attitude hésitante du Conseil fédéral ne peut que perpétuer le malaise. Il donne l'impression de ne prendre des mesures que sous la pression du parlement et de l'opinion publique. Il faut bien reconnaître que le parlement ne fait pas grand chose pour renforcer l'autorité du Conseil fédéral. La manière dont le cas Voegeli a été traité par le Conseil national est la démonstration. Le Conseil fédéral doit se ressaisir et envisager les réformes nécessaires de ses méthodes de travail et de celles du parlement, pour éviter le renouvellement des faits dénoncés.

M. Obrecht (rad. Soleure) estime qu'il est essentiel de remettre à sa place une administration qui a tendance à s'élever dans la stratosphère, au point qu'elle n'a plus les pieds sur la terre. En matière de responsabilité, il faut être sévère, mais sans dépasser la mesure. Le parlement a de grosses responsabilités.

M. von Moos, président de la Confédération, répond que si le Conseil fédéral n'a pas défendu sa proposition de 100 «Mirage», ce n'est pas par esprit de soumission, mais dans le souci de reconnaître le travail de la communauté de travail. En ce qui concerne les responsabilités, il n'est pas question d'ouvrir une enquête sur le cas du chef de l'état-major général, que le Conseil fédéral tient en haute estime et qu'il a prié de rester à son poste jusqu'à nouvel ordre. Des décisions seront prises ultérieurement en ce qui concerne les officiers ayant rang de fonctionnaires, ce qui n'est pas le cas du commandant de corps Annasohn, membre du conseil de la défense nationale.

**L'arrêté sur la mise en fabrication de 57 «Mirage» est voté par 34 voix, sans opposition.**

**La motion sur la réorganisation du Département militaire est adoptée tacitement, de même que celle relative au renforcement du contrôle parlementaire.**

**La motion relative au développement de la juridiction administrative est également admise tacitement.**

M. Zellweger (soc. Zurich) demande que la commission de gestion soit chargée de faire rapport sur l'extension du contrôle parlementaire, la réglementation de la procédure législative et d'autres réformes propres à faciliter le travail des conseils législatifs. Cette proposition est renvoyée sous forme de suggestion à la commission militaire élargie.

Le débat sur l'affaire «Mirage» est clos. Le président Danioth souhaite que la confiance soit rapidement rétablie entre le pouvoir exécutif, le parlement et le peuple.

## « 57 appareils, c'est déjà appréciable »

BERNE. — Comme M. von Moos, président de la Confédération, le chef du Département militaire a exprimé les regrets du Conseil fédéral. Il n'est certes pas nécessaire de souligner que le chef du Département militaire fédéral est le premier à éprouver de tels sentiments et à dire sa ferme volonté de tirer de cette expérience les leçons qui s'imposent.

En complément de l'exposé du président de la Confédération, le conseiller fédéral Chaudet tient à s'expliquer sur deux points à savoir :

— la question de la réduction du nombre des avions «Mirage» et

— la motion concernant la réorganisation du Département militaire fédéral qu'il a acceptée.

Si le Conseil fédéral ne peut pas simplement se rallier à la proposition de réduction, ce n'est pas faute de comprendre ni d'envisager les difficultés actuelles. La solution préconisée suscitera toutefois des inconvénients qu'il importe de connaître exactement et sur lesquels le Conseil fédéral estime devoir attirer votre attention.

Toutefois 57 avions à haute performances représentent déjà une puissance de combat tout de même appréciable.

M. Chaudet affirma une fois de plus que la décision de proposer l'acquisition d'un type d'appareil aussi coûteux n'avait pas été facile à prendre.

La protection de la neutralité exige un certain nombre d'avions à hautes performances. A combien doit s'élever ce nombre est une question d'appréciation.

**LES 200 MILLIONS NE SUFFIRONT PAS**

L'acquisition de 57 appareils seulement placera les organes responsables devant une tâche très difficile, dont la durée est imprévisible. Elle impose la modification de tous les contrats — quelques 30 contrats principaux et 4000 contrats accessoires. On introduit ainsi dans l'affaire des «Mirage», un risque nouveau qu'on ne saurait prendre à la légère.

Le Département militaire s'est efforcé, malgré les dépenses élevées des Mirages, de ne pas restreindre les besoins des troupes terrestres déclara M. Chaudet. La plus grande partie des frais supplémentaires de cet avion a été absorbée par le projet de réduire à l'avenir le nombre d'avions de 400 à 300.

Il ne sera guère possible de présenter le message définitif sur le coût total de la fabrication avant le courant de l'année 1966. Dans ces conditions, il est peu probable que le crédit de transition de 200 millions de francs puisse suffire à permettre la fabrication jusqu'à cette date.

Quant à la motion concernant la réorganisation du Département militaire, M.

Chaudet déclara que le Conseil fédéral était prêt à accueillir positivement les propositions de la communauté de travail visant la réorganisation du Département militaire.

Le recours à des représentants de la science et de l'industrie, manifestement négligé dans cette affaire, doit surtout être intensifié.

Indépendamment de la réorganisation des services de l'armement, le Département militaire fédéral a commencé l'étude du problème du renouvellement des institutions de la défense nationale. Le but visé est de remanier notre organisation par trop adaptée au domaine militaire proprement dit et cela en fonction des exigences d'une défense nationale totale.



Les vieillards sourient volontiers ici et là ! Laissez-les faire !

Fondation «Pour la Vieillesse»





C'est une nouvelle chemise, avec un apprêt nouveau, qui n'a absolument pas besoin de repassage.

Laver, sécher, et pas de repassage! Mais on exige encore davantage: la chemise doit pouvoir aussi se cuire. Et elle doit être sans plis, propre et impeccable sans qu'on la repasse, particulièrement le col, le plastron et les manchettes.

Il faut absolument que vous connaissiez FRAPPANT EXTRA. Vous découvrirez une nouvelle chemise, aux propriétés nouvelles.

- ... en popeline pur coton de première qualité, absorbant la transpiration, hygiénique
- ... col avec tripleure spéciale et formes rigides à l'intérieur
- ... et très, très agréable à porter

**1750** en blanc élégant **MIGROS**



Voyez comme la crème pour le café Stalden est onctueuse. Elle donne au café cette belle teinte dorée, le rend velouté et affine son arôme. Ayez toujours en réserve une boîte de crème pour le café... de Stalden, bien sûr!

Avec **SILVA**

Société Laitière des Alpes Bernoises, Konolfingen



#### Scie à ruban

avec moteur élect. accouplé, bâti fonte sur chariot 4 roues.

A. Gilléron, Mécanicien, Borde 12, Lausanne.  
Tél. (021) 24 55 99.  
P 16406 L

#### Qui dit Timbres pense à Memmel

Memmel & Co S.A.  
Bâle  
Bäumelngasse 6  
Tél. 061-246644

#### Pressoir

à vendre un pressoir mécanique Bucher de 8 brantes.  
Prix avantageux.  
Tél.: (026) 6 24 43  
P 14581 S

#### A vendre fromage

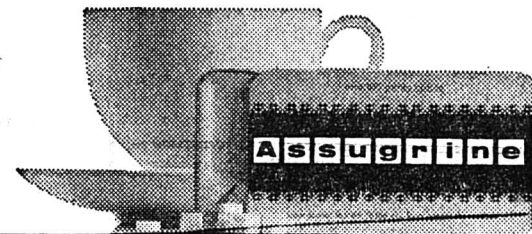
gras, salé. Petites pièces de 3 à 4 kg Fr. 3.80 le kg.  
H. de Siebenthal, commerce de fromage.

Tél. (024) 2 27 72  
Yverdon.



## Rester en forme? Sucrer sans calories, avec Assugrine!®

L'Assugrine est un édulcorant artificiel, sans pouvoir calorique et sans hydrates de carbone, qui supporte la cuisson. Elle remplace le sucre dans les boissons, les jus de fruits, les biscuits et les desserts les plus fins, sans laisser le moindre arrière-goût (pas de saccharine). Gardez votre ligne svelte, soyez moderne: Sucrez sans calories - sucrez avec Assugrine! En vente dans les magasins d'alimentation et de produits diététiques, les drogueries et les pharmacies.  
Hermes Edulcorants SA, Zurich 27



## Lisez le « Nouvelliste du Rhône »

### Banque Cantonale Vaudoise ÉMISSION D'UN EMPRUNT

**4 1/2 %**

1964, de Fr. 35 000 000.—

destiné au financement de ses opérations de crédit et de prêts.

#### Conditions de l'emprunt :

Durée : 15 ans.

Remboursement facultatif dès la 10e année

Coupons : de Fr. 1000.— et Fr. 5000.— au porteur

Cotation : aux principales bourses suisses

**99,40 %**

#### Prix d'émission :

plus 0,60 % timbre fédéral

#### Délai de souscription :

du 6 au 12 octobre 1964, à midi

Prospectus détaillés et bulletins de souscription à disposition auprès de toutes les banques suisses.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**



Offres et demandes d'emplois

# Secrétaire-comptable

active, consciencieuse et capable serait engagée par fiduciaire de Lausanne. Age minimum 20 ans. Serait mise au courant pour occuper un poste à travail indépendant. Salaire selon capacités. Possibilité d'avancement. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres détaillées accompagnées d'un curriculum vitae, d'un manuscrit, des copies de certificats, avec date d'entrée et salaire désiré.

Ecrire sous chiffre PZ 61632, à Publicitas, Lausanne.

P 1798 L

## REPRESENTANT

demandé par maison bien introduite en Valais pour visiter hôtels, café-restaurant, bar, épiceries.

Région du Bas-Valais.

Entrée à convenir.

Faire offres détaillées sous chiffre P 14661, à Publicitas, Sion.

P 14661 S

## Annonces diverses

Entreprise lignes aériennes cherche bon

### manceuvre

Suisse ou étranger, pour travaux en déplacement, de suite ou date à convenir.

S'adresser à Cretton frères, rue Gilbert 8, Meyrin-Genève. Tél.: (022) 41 15 44, entre 18 h. et 19 h.

Téléphoniste formation P.T.T.

### cherche emploi

Entrée à convenir. Région Sion, Sierre.

Ecrire sous chiffre U 148467 18, Publicitas, Genève.

P 478 X



Exécution immédiate des ordonnances de MM. les oculistes

Seul l'opticien spécialiste ajustera vos lunettes comme il se doit

**Moret**  
Opticiens  
MARTIGNY

P 18 S

une nouveauté de CIBA.



## Ces dents doivent rester saines! Que leur faut-il donc? Binaca médical, le plus tôt possible.

S'il y a déjà un trou, c'est trop tard: il faut la fraise. C'est ce que nous aimerions vous épargner, à vous et à vos enfants.

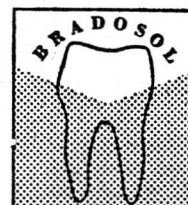
Nous avons fait d'innombrables recherches et essais pour trouver une pâte dentifrice combattant avec succès la carie dentaire. Nous l'avons trouvée: c'est notre nouveau Binaca médical.

Le nouveau Binaca médical a une action double: Grâce au Bradosol, il anéantit les bactéries qui provoquent la carie. Grâce au fluorure de sodium, il

imprègne l'émail dentaire, dont il augmente la résistance.

L'institut dentaire d'une université suisse a essayé et contrôlé le nouveau Binaca médical, aboutissant aux mêmes conclusions que nos chercheurs: Le Binaca médical freine la carie.

Celle-ci débute en général chez l'enfant déjà. Si l'on tient à garder une denture saine, on ne commencera donc jamais trop tôt à employer le Binaca médical!



Le Bradosol détruit les bactéries responsables de la carie.



et le fluorure de sodium augmente la résistance de l'émail dentaire



C I B A

# Binaca médical

à base de Bradosol et de fluorure de sodium

Tube géant Fr. 3.40

En vente dans les pharmacies et drogueries seulement

# Nouveau succès Cortina aux courses!



## Course de côte Eigenthal



Catégorie voitures de tourisme améliorées, 1300-1600 ccm:

1<sup>er</sup> A. Blank sur Cortina-Lotus  
\*nouveau record absolu voitures de tourisme  
2<sup>e</sup> H. Tschiemer sur Cortina GT

Catégorie voitures de tourisme normales, 1300-1600 ccm:

1<sup>er</sup> W. Wyss sur Cortina-Lotus

Par ce nouveau succès, les voitures FORD ont une fois de plus documenté leur robustesse et leur régularité imbattables. Le secret des victoires FORD dans les compétitions - et la supériorité des FORD dans la vie quotidienne - s'appelle: **Total Performance**, un plus qui distingue les FORD parmi tant d'autres voitures dans les courses et les rallyes, sur les autoroutes et dans la circulation en ville.

Total Performance est la combinaison idéale d'une fougueuse accélération avec la meilleure puissance de freinage, de tenue de route souveraine et de sécurité maximum. Total Performance est un certificat de maturité pour voitures qui affrontent avec succès les épreuves les plus dures.

Vous pouvez, vous aussi, vous accorder une Cortina - à partir de Fr. 7175.-

**'64**  
FORD

Sierra: Garage du Rawil SA, tél. (027) 5 0308  
Brig: Franz Albrecht, Garage des Alpes - Charrat: René Bruttin, Garage de Charrat - Collombey: Gérard Richoz, Garage de Collombey - Grône: Théoduloz Frères, Garage - Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac - Morgins: Robert Diserens, Garage - Sion: Kaspar Frères, Garage Valaisan - Visp: Edmond Albrecht, Garage.

apportez tous vos imprimés à l'imprimerie moderne - sion



LE SPORT LE SPORT LE SPORT

LE TROISIEME TOUR PRINCIPAL DE LA COUPE SUISSE

Entrée en scène des «GRANDS»

Que nous réserve cette journée marquée par l'entrée en scène des ténors de LN. Plusieurs d'entre eux ne seront pas à une partie de plaisir; ils devront prendre leur match au sérieux et se méfier d'un petit club pour qui c'est l'événement de l'année.

Paraissent devoir se qualifier sans trop de peine: Zurich, Grasshoppers, Young Fellows, Lucerne, Lugano, Young Bays, Servette, Lausanne (contre Martigny), Sion, Chaux-de-Fonds; les suivantes, par contre, pourraient rencontrer de sérieuses difficultés: Schaffhouse, Yverdon, UGS, Le Locle (contre Stade Lausanne), Porrentruy, Moutier, Bruhl, Winterthur, Baden. Certains matches seront très ouverts sur le terrain, même s'ils apparaissent favorables à l'une ou l'autre équipe. Nous pensons notamment à Carouge-Cantonal, Wohlen-Aarau, Xamax-Bienne, Fribourg-Delémont, Rarogne-UGS. Des équipes valaisannes, seul Sion restera en lice. Rarogne pourrait créer une surprise contre UGS

mais sa forme actuelle n'est pas brillante. Quant à Martigny, il s'efforcera de limiter les dégâts au stade olympique.

Un coup d'œil aux matches figurant sur le coupon du Sport-Toto. Quelques spécialistes de coupe y figurent. Entendons par là des «petits» qui passent régulièrement quelques tours. Wettingen, par exemple, a battu Schaffhouse chez lui et tenu Aarau en échec. Berthoud a éliminé des équipes comme Soleure et Berne; Versoix s'est qualifié la saison passée aux dépens d'Etoile Carouge alors en LNB. Baden fait toujours bonne figure mais il devra se méfier de son adversaire de dimanche, Vaduz, qui possède une attaque efficace. Locarno ne brille plus en coupe, ni en championnat. Concordia est un adversaire que Chiasso devra prendre au sérieux. Moutier, Schaffhouse, Soleure ne rencontreront pas une grande résistance. Par contre, Aarau devra bien jouer pour venir à bout de la défense de Wohlen.

Xamax, actuellement, en belle condition, ne se laissera pas intimider par Bienne, partie ouverte avec prolongations possibles.

E. U.

- Baden-Vaduz
Kuesnacht-Y. Fellows
Dietikon/Zurich vainqueur de Saint-Gall/Juventus-Grasshopp.
Winterthur-Wettingen
Lachen-Bruhl
Old Boys Bâle-Lucerne
Bellinzona-Kickers Lucerne
Chiasso-Concordia Bâle
Emmenbrücke-Giubiasco
Wohlen-Aarau
Soleure-Trimbach
Lugano-Schöftland
Moutier-Minerva Berne
US Bienne-Boujean-FC Berne
Xamax-Bienne
Granges-Hauterive
Alle-Young Boys
Berthoud-Thoune
Porrentruy-Breitenbach
Fribourg-Delémont
Carouge-Cantonal
Servette-Vevey
Lausanne-Martigny
Stade Lausanne-Le Locle
Chaux-de-Fonds-Forward
Rarogne-UGS
Renens-Sion
Yverdon-vainqueur de Versoix-Nyon
Police Zurich-Turgi
Schaffhouse-Rorschach
FC Bâle-Locarno

FOOTBALL PARTOUT

Bologna et Anderlecht devront jouer une troisième fois en coupe d'Europe. Au terme du match retour qui s'est déroulé à Bologne devant 40 000 spectateurs, les champions d'Italie se sont imposés par 2-1. A la mi-temps, le score était de 0-0. Au match aller, le 9 septembre dernier à Bruxelles, Anderlecht avait triomphé par 1-0, de sorte qu'une «belle» est nécessaire.

En match en retard du championnat d'Italie à Milan, l'Internazionale a battu Messina par 3-1. L'Internazionale se trouve ainsi en tête du classement avec six points en quatre matches, à égalité avec l'Atalanta, l'A.C. Milan, la Sampdoria et Catania.

A Helsinki, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des vainqueurs de coupe, l'équipe finlandaise de Haka Valkeakoski a battu Skeid Oslo par 2-0 (mi-temps 0-0). A l'aller, les Norvégiens s'étaient imposés par 1-0. Ils se trouvent donc éliminés de la coupe des vainqueurs de coupe.

A Sofia, en match d'appui du premier tour de la coupe des villes de foire, Lokomotiv Plovdiv (Bulgarie) a battu Vojvodina Novisad (Yougoslavie) par 2-0 (mi-temps 1-0). Lokomotiv est donc qualifié pour le tour suivant.

A Graz, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, l'équipe yougoslave de N.K. Zagreb a battu l'A.K. Graz par 6-0 (mi-temps 2-0). Déjà vainqueurs à l'aller par 3-2, les Yougoslaves sont qualifiés pour le second tour.

A Londres, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des vainqueurs de coupe, West Ham United et la Gantoise (Belgique) ont fait match nul 1-1. Victorieux par 1-0 à l'aller, West Ham United est qualifié pour le second tour.

A Dublin, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des vainqueurs de coupe, Slavia Sofia a battu Celtic Cork par 2-0. Au match aller, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). Les Bulgares sont donc qualifiés pour le tour suivant.

A Glasgow, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, Celtic Glasgow a battu Leixoes (Portugal) par 3-0. A l'aller, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). Celtic Glasgow est donc qualifié pour le second tour.

En match international disputé à Stockholm, la Suède et la Pologne ont fait match nul 3-3.

A Geleen, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des vainqueurs de coupe, Fortuna Geleen et Torino ont fait match nul 2-2. Les Italiens, qui avaient remporté le match aller par 3-1, sont qualifiés pour le second tour.

A Istanbul, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe d'Europe, D.W.S. Amsterdam a battu Fenerbahce par 1-0 (mi-temps 0-0). Victorieux à l'aller par 3-1, les Hollandais sont qualifiés pour le second tour.

A Vienne, en match d'appui comptant pour le premier tour de la coupe d'Europe, Galatsaray (Turquie) et Aufbau Magdebourg (Allemagne de l'Est) ont fait match nul 1-1 après prolongations (mi-temps 0-0). Finalement, Galatsaray l'a emporté par tirage au sort et s'est qualifié pour le second tour.

A Oslo, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe d'Europe, Sik-Og Lyn Oslo a battu Reipas Lahti par 3-0. A l'aller, Reipas Lahti (Finlande) avait gagné par 2-1. Les Norvégiens sont donc qualifiés pour le second tour.

Servette éliminé

Au stade Métropolitain à Madrid, devant 40 000 spectateurs, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, l'Atletico de Madrid a battu le Servette par 6-1 après avoir mené à la mi-temps par 2-1. Au match aller, les deux équipes avaient fait match nul (2-2) de sorte que les Madrilènes sont qualifiés pour le second tour.

A Turin, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, la Juventus a battu l'Union St-Gilloise (Belgique) par 1-0. Déjà victorieuse à l'aller sur le même score, la Juventus est qualifiée pour le second tour.

A Florence, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, Barcelone a battu la Fiorentina par 2-0. A l'aller, la Fiorentina avait gagné par 1-0. Elle se trouve donc éliminée.

Sport-toto

(Coupe suisse)

- 1. Baden - Vaduz
Les visiteurs ne sont pas à sous estimer.
2. Bâle - Locarno
Guère de danger pour les Rhénans.
3. Berthoud - Thoune
Une explication difficile pour Thoune.
4. Chiasso - Concordia
Les Chiassesi se qualifieront sans trop de difficultés.
5. Etoile Carouge - Cantonal
Pour Cantonal, la prudence sera de mise.
6. Fribourg - Delémont
Une bataille sévère entre deux clubs en verve, Fribourg est favori.
7. Moutier - Minerva
Dans le Jura, Minerva peînera.
8. Rarogne - U. G. S.
Pour Urania, l'admission au tour suivant est possible.
9. Schaffhouse - Rorschach
Schaffhouse ne se laissera pas surprendre.
10. Soleure - Trimbach
Trimbach, bien qu'en deuxième ligue, sera coriace.
11. Winterthur - Wettingen
Les visiteurs devront limiter les dégâts.
12. Wohlen - Aarau
Aarau est très en verve et s'affirmera.
13. Xamax - Bienne
Match serré. Xamax peut inquiéter les Biennois.

PRONOSTICS A 12 TIPS

Table with 4 columns of numbers representing betting tips for various matches.

LE BILLET DU JEUDI

A QUAND LES 500 MILLES A L'HEURE?

L'Américain Tom Green ne sera resté que pendant 36 heures l'homme le plus rapide sur terre. Un autre Américain, Art Arfons, l'a dépassé de son record. Au volant d'une voiture à réaction, Arfons a réalisé une moyenne de 703 km 02 sur le kilomètre aller et retour. A l'aller, sa moyenne fut de 646 km 44 sur le kilomètre et de 630 km 20 sur le mille. Au retour, il atteignait la moyenne de 759 km 60 sur le kilomètre et celle, fantastique de 771 km 87 sur le mille. Arfons a établi son record au volant de la voiture la plus puissante qui ait jamais été construite: longue de 7 mètres, elle est équipée d'un moteur à réaction développant une puissance de 1700 chevaux.

Bien que les vitesses atteintes par Green et Arfons constituent des records mondiaux, elles ne peuvent pas être homologuées du fait que d'après les règlements internationaux, les roues doivent être mues directement par le moteur, ce qui n'est pas le cas pour les voitures à réaction. Le record de sir Donald Campbell reste officiellement le seul valable. Rappelons qu'il est de 648 km/h.

Après sa tentative victorieuse, Arfons a déclaré qu'il allait tenter d'atteindre les 500 milles à l'heure (804 km 500).

Hockey sur glace: calendrier de la deuxième ligue valaisanne

DEUXIEME LIGUE

Groupe 6 Ba

Table listing matches for Groupe 6 Ba in the second league.

Groupe 6 Bb

Table listing matches for Groupe 6 Bb in the second league.

Groupe 6 Bc

Table listing matches for Groupe 6 Bc in the second league.

Groupe 6 Ca

Table listing matches for Groupe 6 Ca in the second league.

Groupe 6 Cb

Table listing matches for Groupe 6 Cb in the second league.

TROISIEME LIGUE

Groupe 6 Ab

Table listing matches for Groupe 6 Ab in the third league.

BASKETBALL: LIGUE NATIONALE B

Sion partage la place de leader

Les quatre matches qui se sont disputés ce dernier week-end ont permis aux basketteurs séduisois de se hisser à la première place qu'ils partagent avec Nyon. Ces rencontres se sont soldées par les résultats suivants:

Table showing basketball scores for various teams.

La seconde victoire séduisoise était attendue, cependant le résultat serré est pour le moins surprenant. Ces deux nouveaux points sont les bienvenus puisqu'ils permettent aux représentants du chef-lieu valaisan de se maintenir au rang des favoris.

Martigny est toujours à la recherche de sa première victoire puisque cette formation s'est inclinée pour la troisième fois et sur un score bien sévère de 72 à 202.

Classement: 1. SION et Nyon 2 m. 4 pt.; 3. Pully et Yverdon: 2 m. 3 pt.; 5. Stade Lausanne et Martigny 3 m. 3 pt.; 7. Vevey et Lémania 1 m. 2 pt.

Parmi les «SANS-GRADE»

Table listing basketball results for teams without a grade.

LA COUPE SUISSE

Le tirage au sort du premier tour éliminatoire de Coupe suisse vient d'être effectué et en ce qui concerne les équipes valaisannes nous notons les rencontres suivantes:

Martigny (LNB) - Payerne (2e ligue)
Sierre (Ire Ligue) - Cossonay (LNB)
Lausanne-Sports (LNB) - Sion (LNB)
A première vue, l'équipe de Martigny doit pouvoir se qualifier aisément au détriment de la modeste formation de Payerne d'autant plus que ce match se disputera sur le terrain du premier nommé. Sierre aura sa tâche beaucoup plus difficile, Cossonay étant une formation de LNB d'excellente valeur, et au terme de la saison dernière, cette équipe avait disputé la poule de promotion en LNA. Le dernier match sera très serré et le potentiel nerveux de la forme du jour sera déterminante.

Motocyclisme: LES NOUVEAUX CHAMPIONS

La commission sportive de la Fédération suisse vient de publier les classements définitifs des différents championnats nationaux.

Voici les nouveaux champions suisses:

- Trial. - Catégorie nationale (6 courses, les 4 meilleurs résultats comptent): 1. Roland Stalder (Läufelfingen), sur Greeves, 32 p. (champion suisse).
Catégorie internationale (6/4): 1. Rudolf Yyss (Steffisbourg), sur Greeves, 32 points (champion suisse).
Motocross. - Catégorie nationale, 250 cmc: pas de championnat.
500 cmc. (3/2). - 1. René Rossy (Bulle), sur BSA, 16 p. (champion suisse).
Catégorie internationale 250 cmc. (3/2). - 1. Max Morf (Kloten), sur CZ, 16 p. (champion suisse); 4. Ulrich Gerster (Sion), sur Maico.
500 cmc. (4/3). - 1. Pierre-André Ra-

pin (Corcelles), sur Monark, 24 p. (champion suisse).

Courses de côte - Catégorie nationale, 50 cmc. (6/4): 1. Roger Wampfler (Lausanne) sur Derby, 32 p. (champion suisse).

125 cmc. (6/4). - 1. Hans Stadelmann (Genève), sur NSU, 30 p. (champion suisse).

250 cmc. (6/4). - 1. Fritz Burri (Suri), sur X, 30 p. (champion suisse); 2. Roger Lattion (Orsières), sur Motolancy, 24 p.; 4. Hilaire Lovy (Orsières), sur NSU, 14 p.

350 cmc. (6/4). - 1. Philippe Grandjean (Bienne), sur Honda, 32 p. (champion suisse).

500 cmc. (6/4). - 1. Georges Dumoulin (Lausanne), sur BSA, 20 p. (champion suisse).
Side-cars (3/3). - 1. Otto Taiana-Er-

win Amsler (Langnau), sur BMW, 24 p. (champions suisses).

Courses de côte. - Catégorie internationale, 50 cmc. (6/4): 1. André Roth (Bâle), sur Tahutsu, 28 p. (champion suisse).

125 cmc. (6/4): 1. Arthur Fegbli (Berne), sur Honda, 32 p. (champion suisse).
250 cmc. (6/4). - 1. Paolo Campanelli (Zurich), sur Motobi, 32 p. (champion suisse); 3. Lucien Piatti (Orsières), sur NSU, 18 p.

350 cmc. (6/4). - 1. Herbert Rudel (Scheuren), sur Honda, 32 p. (champion suisse).

500 cmc. (6/4). - 1. Bruno Hofmann (Genève), sur Norton, 28 p. (champion suisse); 4. Eugène Buser (Monthey), sur Norton, 12 p.

Side-cars (5/3). - 1. Hanspeter Hubacher-Renate Burkhalter (Aarburg), sur BMW, 24 p. (champions suisses).





**Annonces diverses**

**Le 025 / 4 22 04**

vous sert rapidement en  
**VINS - EAUX - CIDRES - VINS FINS  
SPIRITUEUX**

Marmillod - Monthey

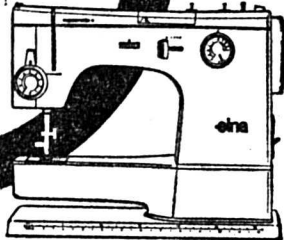
La nouvelle **eina**

**vous économise**

peine, temps  
et argent\*

\* déjà à son achat.

Choisissez la nouvelle **eina...**  
pour une vie sans soucis!



**M. WITSCHARD - MARTIGNY**

Tél. (026) 6 16 71

Service après-vente garanti  
Dépôt Sion : Kuchler-Pellet, Galeries du Midi

P 125 S

**MARTIGNY - CROIX**

RESTAURANT DU MOTEL TRANSALPIN

Samedi 10 octobre, dès 20 h. 30

Dimanche 11 octobre, dès 17 heures.

**grand loto**

JAMBONS - FROMAGES - GIBIER - LAPINS  
SALADIS - etc.

Abonnements organisation : Jeunesse socialiste

INVITATION CORDIALE

P 14495 S

Le nouveau

**TEMPO-MATADOR**

Benzine - Diesel

8-60 CV

Charge : kg 1000 - 1400 - 1700



Toute possibilité de carrosserie, grand pont normal ou surbalsé. Déménageuse, bétailière, fourgon, camion élévateur ou autres.

**GARAGE DES GONELLES - CORSEAUX-VEVEY**  
Tél. 51 21 74

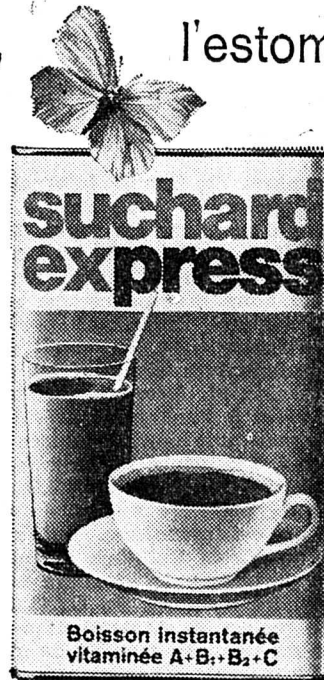
ims sion - ims sion



L'esprit vif, l'estomac léger!

Du Suchard Express vitaminé, c'est fameux! Et avec du Suchard Express au petit déjeuner, c'est une excellente journée qui débute. Toute la matinée, on se sent frais et dispos, plein d'énergie et de vitalité.

Facile à digérer, le Suchard Express contient non seulement les vitamines A, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub> et C, mais aussi de la lécithine, du phosphate de calcium et du sucre de raisin, autant d'éléments nutritifs dont le corps et l'esprit ont quotidiennement besoin. Pour petits et grands: Suchard Express! C'est bon et c'est sain.



Il se dissout instantanément! Versez-le dans du lait froid ou chaud, remuez deux secondes, buvez!

Emballage pratique! La boîte munie d'un très large couvercle en matière plastique est à la fois pratique et hygiénique.

400 g Fr. 3.10 Avec lait...

**suchard express**

Accélérez, freinez,



un point c'est tout!

Dauphine Automatic Fr. 6990.-



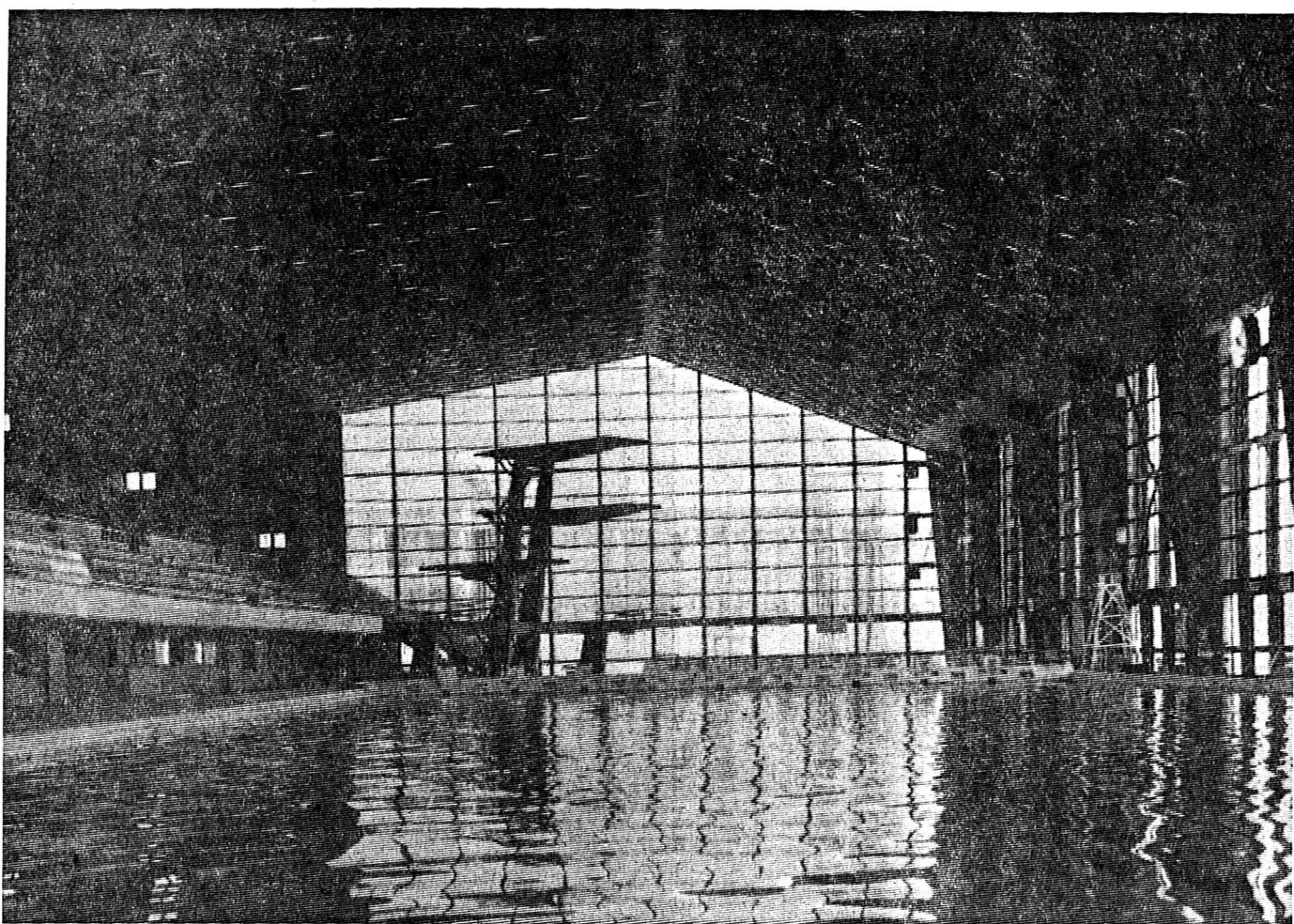
Crédit... par Renault Suisse

Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne SA



# Dans 3 jours: TOKIO THÉÂTRE DES XVIIIes OLYMPIADES

## Natation: LES SERIES ELIMINATOIRES CONNUES



Le bassin de natation « Toio Metropolitan », qui fait l'admiration des connaisseurs, est construit pour recevoir plus de 4 000 spectateurs.

Voici la composition des séries éliminatoires dans les disciplines où l'on trouve des nageurs suisses :

**400 m. libre**, (sept séries, les huit meilleurs temps qualifiés pour la finale). — 1ère série: Szlamka (Hon), Orlando (It), Canepa Bustamante (Pérou), Yoshimuta (Jap), Nicolao (Arg), Kremer (All), Windle (Aus). — 2e série: Gilchrist (Can), Loh (Hong-Kong), Arango (Colombie), Ni (Burma), Saari (E-U), Canavese (Fr), de Gregorio (It), Paramonov (URSS). — 3e série: Lundin (Su), Bontekoe (Ho), Durrett (Rhodésie du Nord), Echeverria (Mex), Nelson (E-U), Nivikov (URSS), Oudt (Ho), van der Maath (Arg). — 4e série: Yamanaka (Jap), Kim (Corée), Spangaro (It), Hamalainen (Fin), Jacks (Can), Rosendahl (Su), Kolli (Aut), Pommat (Fr). — 5e série: Chenaux (Porto-Rico), Phegan (Aus), Katona (Hon), Seldan (Pérou), Thurley (GB), Yamakage (Jap), Capriles (Vén), Djakovic (You). — 6e série: Bodnar (Mon), Perez (Porto-Rico), Luyce (Fr), Wiegand (All), Lord (GB), Lohnicky (Tch), Belits-Heiman (URSS), Suvanto (Fin). — 7e série: Klink (All), Caperonis (S), Schollander (E-U), Tan (Malaisie), Svensson (Su), Wood (Aus), Hutton (Can), Martin Dye (GB).

**1 500 m. libre** (cinq séries, les huit meilleurs temps qualifiés pour la finale). — 1ère série: Perez (Porto-Rico), Kirschke (All), Katona (Hon), Windle (Aus), Tan (Malaisie), Iamamoto (Jap), Lepola (Fin). — 2e série: Saari (E-U), Durrett (Rhodésie du Nord), Ni (Burma), Gilchrist (Can), Sasaki (Jap), Ledgard Buse (Pérou), Djakovic (You). — 3e série: Nelson (E-U), Borenzine (URSS), Lohnicky (Tch), Chenaux (Porto-Rico), Junga (All), Echeverria (Mex), Torres (Esp), Phegan (Aus). — 4e série: Logr (Hong-Kong), Caperonis (S), Bengtsson (Su), Belits-Heiman (URSS), Wood (Aus), Morcello (Arg), Thurley (GB), Rogusic (You). — 5e série: Lundmark (Su), Hetz (All), Farley (E-U), Duchateau (Fr), Ali (Hon), Nakano (Jap), Guzman Torres (Mex), Arango (Col).

**200 m. brasse** (cinq séries, les 16 meilleurs temps qualifiés pour les demi-finales). — 1ère série: O'Brien (Aus), Dennerlein (Aus), Hai (Vietnam), Tretheway (E-U), Katzur (All), Zablith (Bré), Menonides (Ho). — 2e série: Henninger (All), Jalma Ani (Phil), Prokoponko (URSS), Lenkei (Hon), Tonkin (Aus), Chenaux (Porto-Rico), Vriens (Ho). — 3e série: Klumbanjong (Thaïlande), Joo (Corée), Chin (Corée), Gross (It), Anderson (E-U), Tsurumi (Jap), Landrito (Phil). — 4e série: Caramelli (It), Shefa (Israël), Kosinsky (URSS), Nicholson (GB), Messner (All), Matsumoto (Jap), Navarro (Arg). — 5e série: Shikiishi (Jap), Jastremski (E-U), Oravainen (Aus), Padron (Esp), Brack (S), Chean (Malaisie), Totakaev (URSS), Fox (Rhodésie du Nord).

**400 m. quatre nages** (quatre séries, les huit meilleurs temps qualifiés pour la finale). — 1ère série: Perez (Porto-Rico), Hutton (Can), Oravainen (Aus), Robie (E-U), Limpichati (Thaïlande), Shefa (Israël), Weinrich (All), Rogusic (You). — 2e série: Buck Aus), Basto (Port), Fortuny (Esp), Chenaux (Porto-Rico), Gilchrist (Can), Alanis Guerrero (Mex), Roth (E-U). — 3e série:

Jiskoot (Ho), Fox (Rhodésie du Nord), Saari (E-U), Suvanto (Fin), Kosztolanczi (Hon), Pfeifer (All), Heronandez Rojas (Mex). — 4e série: Alexander (Aus), Ferm (Su), Ali (Hon), Davila (Mex), Hetz (All), Vaahoranta (Fin), Chok Umuay (Thaïlande).

**200 m. dos** (cinq séries, les 16 meilleurs temps qualifiés pour les demi-finales). — 1ère série: Verbauwen (Be), Osumi (Jap), Nutton (Can), van Osch (Ho), Bennett (E-U), Kraus Jensen (Dan), Eu (Malaisie). — 2e série:

Dietze (All), Mazanov (URSS), Fukushima (Jap), Byrom (Aus), Weeteling (Ho), Gulyas (Hon), Chenaux (Porto-Rico). — 3e série: Diz Ezpeleta (Arg), Rora (It), Cabrera (Esp), Graef (E-U), Ito (Jap), Weiland (Aut), Ferrero Costa (Pérou). — 4e série: Della Savia (It), Suda (Aut), Chan (Hong-Kong), Thwaites (GB), Ferak (Tch), Jacks (Can), Kuppers (All). — 5e série: Osikany (Hon), Chodtipanag (Thaïlande), van der Maat (Arg), Wagner (All), Reynolds (Aus), Dilley (E-U), Christophe (Fr).

## CONGRES DU CIO A TOKIO

### M. Avery Brundage réélu pour quatre ans

Les membres du Comité international olympique, après avoir chargé les scrutateurs d'examiner les votes, leur ont demandé de proposer un seul candidat à la présidence. M. Avery Brundage a été alors proposé comme seul candidat, soutenu finalement par le marquis d'Exeter (GB), qui avait fait acte de candidature et qui était son seul adversaire. M. Avery Brundage a donc été réélu à l'unanimité président du C.I.O. pour une nouvelle durée de quatre ans, a annoncé M. Eric Jonas (S), secrétaire général du C.I.O., à l'issue de la première séance du 62e Congrès de cet organisme, qui s'est déroulée au Nissei Building, à Tokio.

D'autre part, pour la première vice-présidence, les membres du C.I.O. ont décidé de réélire M. Armand Massard (Fr) pour un nouveau mandat de quatre ans. Le marquis d'Exeter, qui avait en fait retiré sa candidature, demeure deuxième vice-président. Par ailleurs, la démission d'un seul des quatre délégués qui avaient demandé à se retirer a été acceptée par le C.I.O. C'est la demande de démission du prince Albert de Liège (Be). Les trois autres membres ont été priés de rester en fonction. En remplacement du prince Albert de Liège et de M. Karl Ritter von Halt (Al) et du prince Axel de Danemark (Dan), décédés, ont été élus le major Sylvio de Magalhaes Padilha (Bré), M. Julio Onesti (It) et le prince Alexandre de Mérode (Be).

#### LES JEUX DU GANEFO

Après la réélection de M. Brundage, la question de l'Indonésie et des Jeux du GANEFO a été posée une nouvelle fois par le délégué de l'URSS, M. Constantin Andrianov, soutenu par le représentant du Maroc, M. Mohamed Benjelloun. M. Andrianov a proposé que le C.I.O. intervienne auprès des fédérations d'athlétisme et de natation pour qu'elles fassent preuve de clémence à l'égard des athlètes qui ne pourront pas participer aux Jeux de Tokio parce qu'ils ont pris part aux Jeux du GANEFO. Les interventions qui suivirent furent défavorables à cette résolution, le thème général étant « il y a des règlements, ils doivent être appliqués ». En fin d'intervention, M. Andrianov a évoqué l'attitude des pays de l'OTAN qui ont refusé des visas d'en-

trée aux athlètes venant de l'Allemagne de l'Est. Le délégué soviétique a l'intention, lorsque sera discuté le problème de l'ingérence politique dans le sport, de demander que soit appliqué l'amendement à la charte olympique visant à ce que soit retirée l'organisation des Jeux aux pays qui refusent l'entrée d'athlètes sous une base de discrimination politique, raciale ou religieuse.

L'argument principal de M. Benjelloun a été plus général. Il a déclaré qu'en fait la mesure prise contre les athlètes ayant participé aux Jeux du GANEFO équivalait à punir plus sévèrement les victimes alors que les coupables sont absous. Il faisait allusion à la décision du C.I.O. à Lausanne de réintégrer l'Indonésie au sein du mouvement olympique alors que les athlètes, victimes innocentes, ont déjà été punis en se voyant refuser le droit de participer aux championnats du monde et l'attitude intransigente du C.I.O. et des fédérations augmente encore leur punition.

### Aviron: Les éliminatoires connues

La Fédération internationale d'aviron a procédé au tirage au sort des éliminatoires olympiques: aucune décision n'ayant encore été prise au sujet du nombre des couloirs à utiliser simultanément, on s'est contenté d'attribuer des numéros d'ordres aux engagés. On ne saura donc qu'ultérieurement quelles seront les équipes figurant dans la même série. On pense cependant qu'à l'exception du quatre avec barreur et du deux avec barreur, les catégories seront disputées par séries de cinq. Si l'on adopte ce principe, les Suisses se trouveront dans les séries suivantes:

Skiff (14 bateaux en trois séries), 3e série: Suisse (Goepf, Kottmann), Canada, Pologne, Nouvelle-Zélande. — Deux sans barreur (15 bateaux en trois séries). 1re série: Suisse (Bolliger-Gobet), Australie, Japon, Hollande, Etats-Unis. — Deux avec barreur (16 bateaux en trois séries), 1re série: Suisse (Waser-Waser), Autriche, Etats-Unis,

### Pour Gottwalles, l'entraînement américain c'est du « hard labour »

Alain Gottwalles, le recordman du monde du 100 m nage libre, a provoqué l'ire de ses rivaux américains en déclarant, à des journalistes japonais, que l'entraînement des nageurs des Etats-Unis était véritablement du « hard labour ». Résultat: les sprinters américains ont décidé d'intensifier encore leur entraînement, pour tenter de convaincre Gottwalles que leur méthode est la seule valable.

### NOUVELLES DU CAMP SUISSE

## Tout va pour le mieux!

Les athlètes suisses semblent s'être parfaitement acclimatés et aucune difficulté particulière à ce sujet n'a été rencontrée depuis l'arrivée de la délégation helvétique. Même ceux qui, habituellement, ne supportent pas bien les changements de climat et de nourriture, se portent bien. Le Dr Frey, médecin officiel de la délégation, apprécie surtout le fait que la nourriture ne soit pas trop épicée, ce qui a évité certains ennuis qui s'étaient produits à Rome il y a 4 ans.

#### INQUIETUDE CHEZ LES GYMNASTES

Les coureurs cyclistes et les yachtmen, qui ne logent pas au village olympique, sont également satisfaits de leurs installations et de leurs possibilités d'entraînement. Seuls les gymnastes ont des soucis puisque deux d'entre eux ne peuvent pas s'entraîner. Meinrad Berchtold souffre de la grippe mais il est en voie de guérison. Le cas de Werner Michel est malheureusement plus grave: en s'entraînant aux exercices à mains libres, lors d'un « flic flac », il a fait une mauvaise chute. Le médecin l'a immédiatement fait transporter à l'hôpital pour le passer aux rayons X. La blessure n'est pas grave mais elle est douloureuse et Werner Michel devra garder la chambre pendant au moins deux ou trois jours. On doute qu'il soit rétabli à temps pour prendre part aux épreuves. C'est du moins l'avis du Dr Frey.

#### PETER LAENG EN GRANDE FORME

Mercredi, Peter Laeng s'est entraîné avec l'américain Mike Larrabee qui, cette année, a égalé le record du monde

du 400 m en 44"9. Il a fait grosse impression. Tous deux se sont mesurés sur 300 m. Dans la première manche Larrabee a triomphé en 33" devant Laeng (33"2). Dans la seconde manche, tous deux ont été crédités de 33"4. Jusqu'ici, le meilleur temps de Laeng sur cette distance très peu usitée était de 33"6.

De façon générale, les athlètes suisses sont satisfaits de l'ambiance qui règne au village olympique.

#### UN RECORD DU MONDE EGALÉ, MAIS PAS HOMOLOGUE

Les tireurs ont effectué leur première séance d'entraînement officielle mercredi. Hans Simonet, retenu pour le match olympique en position couchée s'est signalé par un résultat extraordinaire, dans un jour faste (on souhaite qu'il en soit de même le 16 octobre...), il a totalisé 595 points au programme officiel de 60 coups. Ce résultat est supérieur de cinq points au record olympique et il a égalé le record du monde détenu par le hongrois Holup et l'allemand Bortz. Il ne pourra cependant pas être homologué, puisqu'il a été réussi à l'entraînement. Aucun autre Suisse n'a effectué son programme complet. En position couchée à 300 mètres, Auguste Hollenstein est arrivé à 393 points. Aux stands, les principales questions à résoudre sont celles posées par les changements de vent et de lumière. Ces questions ne se posent pas pour la plupart des autres tireurs qui, l'an passé, avaient participé aux épreuves préolympiques de Tokio alors que les Suisses étaient restés chez eux.

### Accord entre les comités olympiques de la RDA et de la RFA

Un compromis a permis de résoudre le différend qui agita l'équipe des deux Allemagnes aux Jeux olympiques: il s'agissait de savoir qui serait à l'ouverture des Jeux le porte-drapeau de l'équipe, un sportif de l'Est ou un représentant de l'Ouest.

Après plusieurs heures de consultations, les deux comités olympiques sont convenus que la jeune Ingrid Kraemer-Engel, de l'Allemagne de l'Est, porterait le drapeau noir, rouge, or orné des anneaux olympiques.

A la cérémonie de clôture, le porte-drapeau sera un représentant de la République fédérale, qui précèdera les sportifs des deux Allemagnes.

Aux Jeux olympiques de 1968, le même principe sera observé, mais dans l'ordre inverse.

### Le dernier acte à Véroilliez

Le dernier acte d'une longue et fructueuse saison de tir se jouera samedi et dimanche prochains au stand de Véroilliez. Les membres du Noble Jeu de Cible effectueront leur tir de clôture. Ce sera l'occasion pour leur nombreux amis de leur rendre une visite amicale tout en se mesurant, une dernière fois, avant la pause hivernale. Le stand sera ouvert le samedi 10 de 14 h. 30 à 17 h. 30 et le dimanche 11 octobre de 8 h. 30 à 11 h. 30. Le programme de tir n'a guère varié: il comprend les passes exercices, section-tripes, groupe, auxquelles se joint, par tradition la bonne cible Miel. On pourra tirer également à 50 m, à la cible «exercice» et à la cible «section». Les membres du Noble Jeu de Cible sont priés d'assister à la messe de 7 h. 15 à la Paroisse (pour les membres défunts). Le dimanche soir, après l'apéritif à l'Hôtel des Alpes, on se retrouvera à l'Hôtel de la Dent du Midi pour le souper-tripes et la distribution des récompenses.



Les vieillards sourient volontiers ici et là! Laissez-les faire!

Fondation «Pour la Vieillesse»



MISSIONNAIRE VALAISAN EN AFRIQUE

PRÉSENCE DE L'ÉGLISE

Vous plairait-il d'avoir une vue d'ensemble de l'Eglise d'Afrique? A maintes reprises vous en avez entendu parler. Mais peut-être éprouvez-vous quelque difficulté à vous y retrouver dans le maquis de ces informations diverses? Conférenciers et revues missionnaires visent d'ordinaire un objectif limité. Quant à la presse quotidienne elle concentre son attention sur les événements sensationnels, souvent tragiques, au risque de fausser les perspectives. J'aimerais, à grands traits,

évoquer la présence de l'Eglise en Afrique au cours des siècles et aujourd'hui.

Un prestigieux passé

L'Eglise d'Afrique a connu une prospérité étonnante au début de l'ère chrétienne. Rapidement, l'Evangile s'est répandu le long des côtes méditerranéennes, de l'Egypte au Maroc. Par milliers les martyrs versèrent leur sang en témoignage de leur foi. Puis ce furent les grands docteurs dont les enseignements ont enrichi le patrimoine com-

mun de la théologie. Citons saint Athanase, saint Augustin, le plus profond peut-être des penseurs chrétiens. Par la vallée du Nil, la religion de Jésus pénétra jusqu'au Soudan et conquit les hauts plateaux de l'Ethiopie. Malheureusement des divisions surgirent parmi les baptisés. Affaiblis par des luttes intestines, ils ne surent point résister aux hordes musulmanes. De ces florissantes chrétientés, il ne subsiste plus aujourd'hui que les communautés coptes d'Egypte et d'Abyssinie.

Des siècles d'effacement et de déboires

Au XV<sup>e</sup> siècle, des missionnaires catholiques reprirent contact avec l'Afrique noire. Les régions du Congo et de l'Angola, de Zambèze et de Madagascar accueillirent successivement des Augustins, des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, des Capucins, des Lazaristes. Le climat meurtrier, le manque de ressources, l'esclavage pratiqué par les nations européennes, la persécution déclenchée par le ministre portugais Pombal, les ravages de la révolution française, l'hostilité des Anglais et des Hollandais protestants, empêchèrent ces missions de prospérer. Lorsque la propagande entreprit de dresser un bilan, vers 1848, elle ne put dénombrer, en fait de catholiques que quelques milliers d'immigrés espagnols, italiens, français ou irlandais établis sur les côtes. Il y avait bien des baptisés en Angola, mais fort ignorants et dépourvus de prêtres.

La relance des missions

L'heure du renouveau cependant approchait. De jeunes congrégations missionnaires entrèrent en lice: Spiritains, Missionnaires de Lyon, Pères blancs, Oblats de Marie Immaculée, Pères de Schent fournirent les principaux contingents apostoliques. Les représentants des anciens ordres reprirent, eux aussi leur part de la tâche commune.

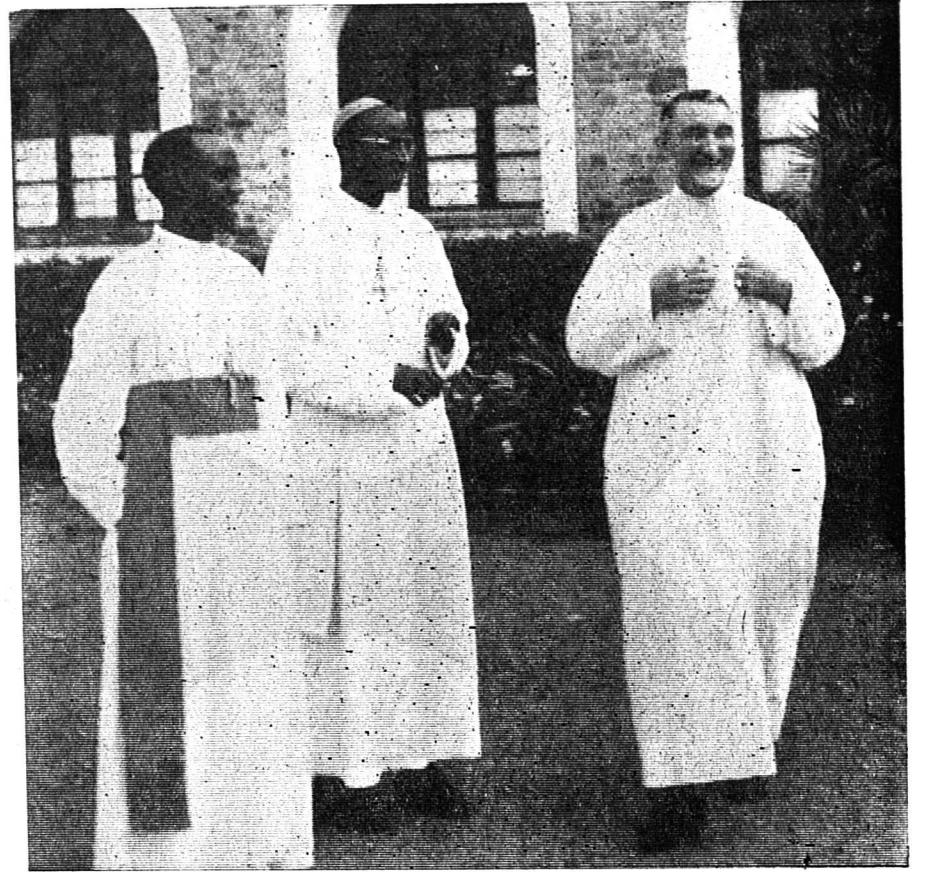
Les débuts s'avèrent extrêmement pénibles. Sur les sept pères du Saint-Esprit partis en 1843, cinq étaient morts avant la fin de l'année; un sort identique attendait les missionnaires de Lyon, à Free-Town. Seul, un frère renvoyé en Europe, survécut. Les autres membres de l'expédition apostolique, dont le fondateur de la congrégation, Mgr de Marion Brésillac, furent emportés en quelques mois par la fièvre jaune. Six Pères blancs qui s'efforçaient de rejoindre l'Afrique noire à travers le Sahara furent égorgés. En Ethiopie se signalèrent par leurs travaux et leurs souffrances le lazariste Mgr de Jacobis et le cardinal Massaia, capucin. Les néophytes ne montrèrent pas un moindre courage: torturés ou brûlés vifs, les martyrs baganda émerveillèrent le monde par leur héroïsme et leur foi.

La moisson a mûri

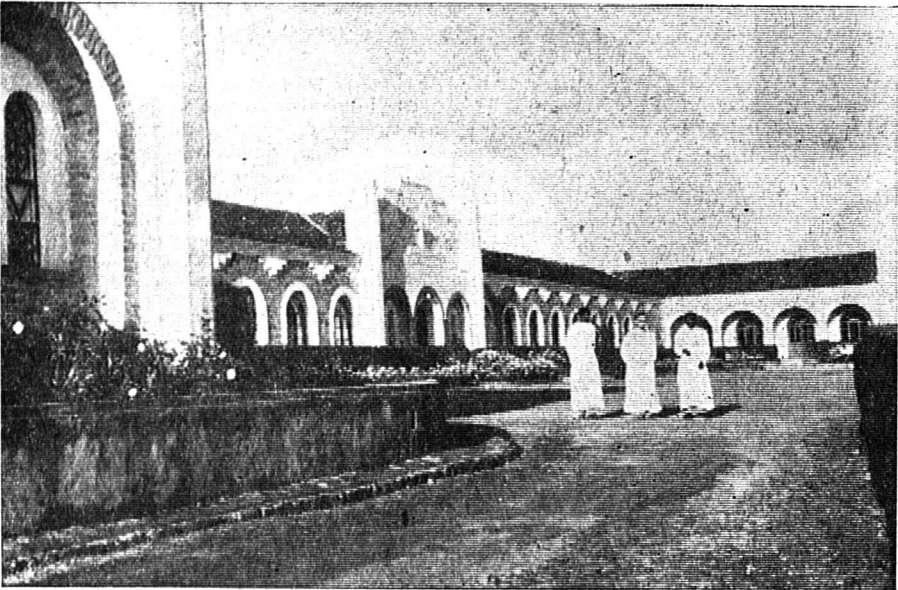
Ces rudes labeurs et ces hécatombes ne demeurèrent pas stériles. Lentement la moisson germa, grandit, mûrit. Alors qu'une dizaine de prélats représentaient l'Afrique au premier concile du Vatican, trois cents évêques dont quatre-vingts autochtones participent aux débats de Vatican II. Les prêtres indigènes dépassent largement le chiffre de deux mille. Il y a des centaines de religieux et des milliers de religieuses originaires du continent noir. Environ trente millions de baptisés, pourvus de paroisses, d'écoles, d'hôpitaux, de mouvements d'Action catholique et sociale. Plus du tiers des chefs d'Etats africains appartiennent à l'Eglise catholique par leur baptême. Ainsi l'Eglise est profondément enracinée au sol. Elle affirme sa présence dans tous les domaines. Un catéchuménat encore florissant témoigne de sa vitalité et de sa jeunesse. Cependant les difficultés ne manquent pas.

Difficultés et problèmes

Ces difficultés sont inhérentes à la nature de l'homme et à la mission de l'Eglise. Cette dernière n'a pas pour



Evêques africains, Mgrs Silomana, Gahamanuyi et Marlin.



Le séminaire de Barasi, œuvre du père Cettou, de Massongex.



Une chapelle de brousse.



Un notable chrétien.

but de mettre sur pied des organisations mais, à travers elles, de transformer l'homme à l'image du Christ. On n'est baptisé qu'une fois: on devient chrétien chaque jour. En Afrique comme ailleurs, bien des baptisés ont de la peine à demeurer fidèles aux engagements assumés par eux ou pris en leur nom. Et puis il y a la plaie du paupérisme. Si certains fonctionnaires ou employés bénéficient de salaires convenables, les masses paysannes sont restées presque partout au stade de l'économie de subsistance. Elles connaissent encore, par endroit, disette et famine. Quant aux villes, elles sont encombrées de chômeurs. Dans ces conditions les propagandes communistes ont beau jeu. Parmi les élites raciales l'indifférence religieuse et le matérialisme pratiquent des ravages. Un peu partout on note une reviviscence des superstitions païennes.

Conclusions

Malgré tous ces obstacles l'Eglise a enregistré ses plus belles victoires durant les décades écoulées. Une Eglise y est née, a grandi, tel un arbre vigoureux, pleine de sève. Elle n'est pas à l'abri du vent ni des tempêtes, mais elle tient bon, solidement enracinée au sol. Son dynamisme lui vient, non seulement de la grâce de Dieu, mais de l'étroite collaboration entre les missionnaires étrangers et les autochtones clercs et laïcs. Cette aide extérieure s'imposera longtemps encore: les catholiques représentent à peine le huitième de la population africaine. Puisse-t-ils être le levain de la pâte.

Jean Perraudin.

pour les assurances incendie vol, eaux, glaces



MOBIÈRE SUISSE  
agence générale de Sion  
W. Wydenkeller

Votre parfum

Toutes les grandes marques  
Parfumerie LEROY  
MARTIGNY - Place centrale

Bulletin  
d'abonnement  
du  
Nouvelliste  
du Rhône

Je soussigné soussis un abonnement au « Nouvelliste du Rhône » DES CE JOUR et JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1964 pour le montant exceptionnel de 8 francs.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse exacte : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

A détacher et à retourner à l'administration du « Nouvelliste du Rhône », 13, rue de l'Industrie, SION



# OPHELIA

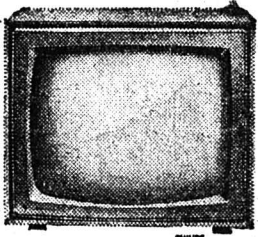
## CE QU'ELLE PROMET À L'EXTÉRIEUR, EST DÉPASSÉ PAR L'INTÉRIEUR

Carrosserie aérodynamique, voiture spacieuse: 5 places, 125 km/h, changement de vitesses entièrement synchronisé et, en outre, un grand nombre d'autres particularités qui font de ce modèle une voiture de grande classe. Donc une 850 confortable, assurant un rendement prodigieux, sobre dans la consommation et dans l'entretien.

Plus de 260 agents à travers la Suisse. Consultez l'annuaire (sous Fiat) et fixez un rendez-vous pour l'essai. La documentation complète vous sera volontiers adressée par Fiat Suisse à Genève.

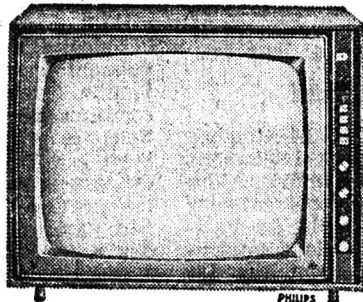
## Hâtez-vous!!!

dans 3 jours dans votre fauteuil  
LES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO



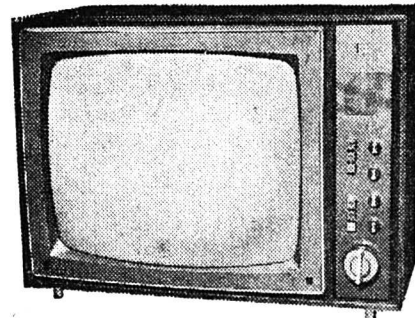
PHILIPS  
Type 23 TCH 440

Fr. 1095.-



PHILIPS  
Type 23 TCH 441

Fr. 1265.-



PHILIPS  
Type 23 TCH 462

Fr. 1615.-  
de luxe

Modèles 1965

Sécurité assurée avec notre «service après vente»

## LOCATION

de tous appareils garantis neufs à partir de  
**40.-** Fr. par mois installation comprise

En cas d'achat de l'appareil le montant total de vos versements sera déduit

La meilleure adresse:

## ELECTRA

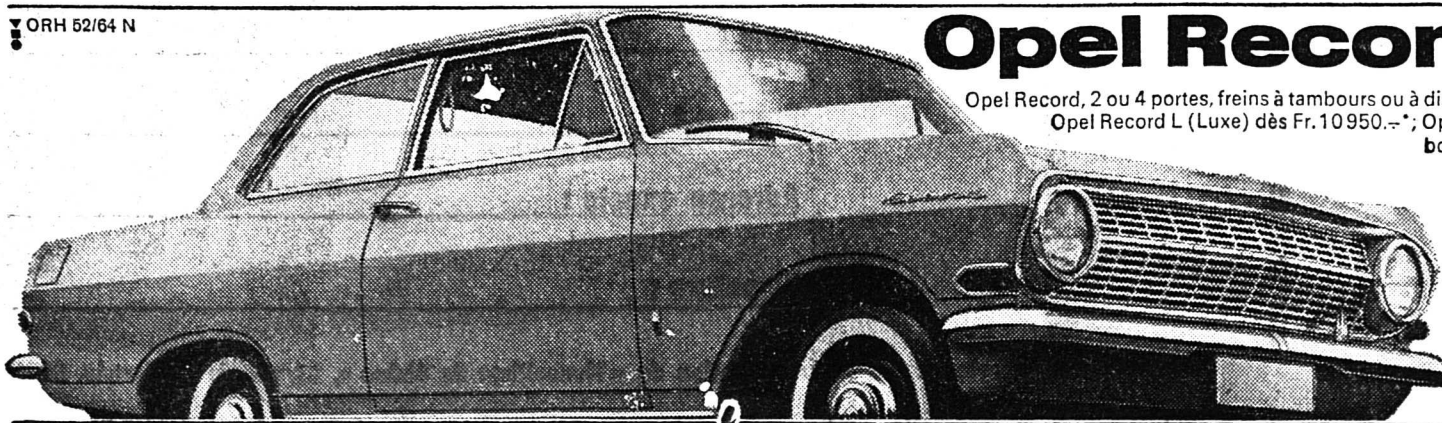
RADIO S TELEVISIONS DISQUES

CONSTRUCTEUR DE L'EMETTEUR DE VEYSSONNAZ

Rue de la Porte-Neuve — SION — Téléphone (027) 2 22 19

P 60 S

ORH 52/64 N



## Opel Record — la classe moyenne supérieure — vous offre un programme record:

Opel Record, 2 ou 4 portes, freins à tambours ou à disques, dès Fr. 8900.-\*; Opel Record CarAVan (station-wagon) dès Fr. 9700.-\*; Opel Record L (Luxe) dès Fr. 10950.-\*; Opel Record Coupé Sport Fr. 10910.-\*; (Record L et Coupé avec moteur spécial, boîte à 4 vitesses, freins à disques à l'avant — servo-frein — et pneus à flanc blanc).

Un produit de la General Motors \*Prix indicatifs

Garage J.-J. Casanova, Saint-Maurice, tél. (025) 3 63 90  
Garage J.-J. Casanova, Martigny, tél. (026) 6 19 01



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Une figure marquante s'en va : M. Ernest Duroux

SAINT-MAURICE — Hier, la nouvelle du décès de M. Ernest Duroux se répandait en ville.

La disparition de cette silhouette caractéristique qui, pendant près d'un demi-siècle, fut « nôtre », frappera surtout ceux qui conservent le souvenir du vieux Saint-Maurice, et qui sont fidèles à son « âme ».

A côté d'une belle carrière ferroviaire, requérant attention, ponctualité et discipline, M. Duroux savait saisir le charme de tout ce qui fait la vie : la nature, la montagne, le Léman, au Bourveret surtout ; la terre, la vigne, son vin ; l'histoire locale et ses généalogies, exercèrent sur lui son attrait. Son activité, en toutes choses, était à l'image de sa personne : soignée, noble, d'une noblesse qui ne provoque pas, mais attire.

La cause publique l'accapara dès 1921. Du Conseil général, il passe au Conseil communal dont il devient, pendant 12 ans, le vice-président.

Puis, membre du Conseil bourgeois, il accède à sa présidence de 1952 à 1956. Actuellement encore, il était vice-juge de la commune. Son intelligence, sa vivacité d'esprit, son habileté en firent un négociateur talentueux.

Tandis que son esprit d'entraide, son désir de rendre service l'amènèrent à la tête de plusieurs institutions de bienfaisance. C'est ainsi qu'il est membre d'honneur de la Société suisse de secours mutuels Helvetia, fondateur et président d'honneur de la Société d'épargne « Le Simplon ». Dans une autre direction, on le trouve Prieur de la Confrérie de St-Louis-des-Français, où il succéda en 1931 à M. le docteur de Cocatrix et président du comité de district Pro Juventute, après M. le commandant Gollut.

S'intéressant à toutes les sociétés locales, il eut une prédilection marquée pour la Fanfare municipale l'Aganoise qui le nomma également membre d'honneur.

Jeune d'allure, M. Duroux étonnait par son allant, sa verdeur ; il semblait promis à une longue vieillesse paisible. Mais frappé subitement dans sa beauté, il en souffrit beaucoup, moralement surtout.

Mais l'activité débordante déployée par M. Duroux ne s'oubliera pas de si tôt.

Nous prions sa famille de croire à la sympathie de toute la population qui tristement a appris cette perte.

Quelle veuille accepter l'assurance de la part au deuil qui la frappe.

Paroisse catholique de Bex

Résultats des jeux et loteries : Tir au flobert : 1er prix 1 fromage gagné par André Bocherens ; 2e prix 5 bouteilles gagnées par Serge Jaquerod. Nom de la poupée : Catherine. Nombre de noisettes 373. Tirage de la loterie : No 299 le frigo, 3837 le service à dîner, 693 le transistor, 828 la caisse de bouteilles, 3573 et 3391 un fromage. Ce tirage a été effectué en présence de la police municipale.

Les bons pour le retrait de ces lots sont délivrés par M. le Curé dès le 6 octobre. Les billets gagnants servent de justificatif ; ils doivent être présentés pour l'obtention des bons.

Que les personnes qui ont œuvré pour le succès de cette kermesse, soient ici publiquement remerciés. Notre reconnaissance va également à toute la population, tant catholique que protestante, qui a fait preuve de solidarité, et, de ce fait, a contribué au résultat obtenu.

Le comité d'organisation



Accrochage

MONTHEY — Un accrochage s'est produit au carrefour des Croisettes entre une voiture vaudoise et un vélocipède. Dégâts matériels.

Courageux enfants

ISERABLES — M. Maurice Monnet, d'Iséables, âgé de 35 ans, père de quatre enfants dont l'aîné a 10 ans et le cadet 3 ans, était avec deux d'entre eux aux Mayens pour soigner son bétail.

Dans la nuit de mardi à mercredi, le plus âgé des gosses Emile-Henri s'éveilla et s'étonna de ne point voir son père reposer dans son lit. Sortant du chalet il eut la douleur de le retrouver gisant sur le pas de la porte.

Ne perdant pas son sang-froid, le gargonnet réveilla son frère, Daniel-Clément, 3 ans, l'habilla et tous deux descendirent au village pour donner l'alerte. Il était 4 heures du matin. Immédiatement les secours s'organisèrent mais la mort avait fait son œuvre. On savait M. Maurice Monnet malade mais rien ne laissait prévoir une issue fatale.

Collision violente

SAXON — Hier, vers 16 heures, une voiture conduite par M. Charles Chapot de Martigny, s'engageant sur la route cantonale à la sortie de Saxon, au carrefour de la Pierre, est entrée en collision avec une autre voiture martigneraise au volant de laquelle se trouvait M. Michel Vergères. Gros dégâts matériels mais pas de blessés.

Une fillette renversée par un scooter

MARTIGNY. — Hier après midi, vers 14 h. 30, une fillette de Martigny-Bourg, Marie-France Vouilloz, âgée de 7 ans, a été renversée par un scooter monté par un ecclésiastique alors qu'elle traversait inopinément la route au carrefour du Pré-de-Foire.

La fillette et l'abbé Darbellay furent conduits à l'hôpital de Martigny, la première avec une fracture de la jambe, le scootériste avec une fracture du bras. Ce dernier a pu, peu après, quitter l'établissement hospitalier.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Au revoir Monsieur Girard

MARTIGNY — Nous avons entretenu récemment nos lecteurs de l'œuvre monumentale de l'éminent américaniste qu'est M. Raphaël Girard, un enfant de Martigny, œuvre qui va être traduite en français, allemand, italien et en anglais. Nous avons aussi annoncé la participation de notre concitoyen au Congrès international des américanistes qui s'est déroulé récemment en Espagne. Les autorités de ce pays avaient bien fait les choses car elles tinrent à placer le congrès sous le signe de Christophe Colomb. En effet, les américanistes furent tout d'abord reçus dans un palais madrilène par la haute société de la ville dont les membres avaient revêtu des costumes de la fin du XVIe siècle. Même cérémonial à Barcelone dans le palais où le roi Ferdinand II et Isabelle la Catholique accueillirent Christophe Colomb, au retour de son premier voyage, en 1493. Là aussi il y eut déploiement de fastes et de couleurs ; il y avait des nobles, des cavaliers caracolant ; des pages faisaient la haie et de fort jolies senoras garnissaient l'embrasure des fenêtres tandis que des hérauts sonnaient de la trompette. Les congressistes se sont ensuite rendus en Andalousie, à La Rabida, couvent franciscain où Christophe Colomb trouva l'hospitalité en 1484 ; c'est là qu'il confia et mit au point ses projets de voyage vers l'ouest avec le prieur Juan Perez de Marchena, qui en facilita la réussite. Ces journées scientifiques s'achevèrent par une visite de Palos, petit port sur l'estuaire du Tinto, aujourd'hui ensablé, où la reine Isabelle de Castille autorisa Colomb à former avec les frères Pinzon, armateurs, une flottille de trois caravelles, la « Santa-Maria », la « Pinta » et la « Nina », le faisant vice-roi et gouverneur général de toutes les terres qu'il découvrirait.

Indépendamment des réceptions, les savants américanistes travaillèrent beaucoup, échangèrent des communications. Notre concitoyen s'est particulièrement fait remarquer par son livre dont nous parlons plus haut : « Les Mayas éternels ». C'est ainsi qu'on le nomma membre du Comité de résolution du Congrès international des américanistes et président de la section Centre Amérique.

Nous avons eu le plaisir de lui serrer la main, la veille de son départ pour le Guatemala. C'est chaque fois, pour la famille Girard dispersée à Martigny, au Guercet, à Sion, à Genève, à Chamonix, l'occasion de retrouvailles aux Planards, lieu agreste évoquant des souvenirs d'enfance pour les plus âgés d'entre elle. Les Girard étaient plus de trente autour d'un pique-nique. Belle famille, n'est-il pas vrai ; et si l'on pouvait y faire venir les vingt-six autres Girard habitant le Guatemala, cela ferait du bruit.

Nous voyons sur notre photo quelques membres de la famille entourant Raphaël Girard (le deuxième depuis la gauche). Nous lui souhaitons bon voyage en attendant de lui serrer à nouveau la main : dans cinq ans, vraisemblablement.

Em. B.

Collision sous la route couverte

BOURG-SAINT-PIERRE. — Hier, à 12 h. 15, deux voitures valaisannes se sont heurtées en se croisant sous la route couverte conduisant de Bourg-Saint-Pierre à l'entrée du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Dégâts matériels. Pas de blessés.



Souvenons-nous d'un artiste disparu

MARTIGNY — L'exposition d'art valaisan organisée à Martigny vient de fermer ses portes en même temps que le Comptoir. Plus de 30 000 visiteurs, au cours de ces derniers mois, lui firent l'honneur de leur visite. Beaucoup de Martigneraises n'en croyaient pas leurs yeux devant tant de merveilles dont ils ignoraient jusqu'à l'existence.

Mais l'un d'entre eux, qui fit tant pour la vulgarisation de l'art chez nous, eût été fier et heureux de ce succès s'il avait vécu ces semaines durant lesquelles on a restitué à son juste rang une région qu'on tenait communément pour pauvre dans le domaine artistique. Nous voulons parler de M. Charles Addy-Damay, sculpteur, décédé subitement il y a eu mardi dix-sept ans, presque jour pour jour.

Qu'on nous permette de rappeler qu'il vécut à une époque où l'on pouvait déplorer en Octobre l'absence de personnalités marquantes faisant fi des considérations de famille, politiques, des convenances, pour affirmer leur propre individualité. Nature de sportif, de penseur, d'artiste, Charles Addy-Damay aurait pu — s'il avait su vaincre sa grande modestie — jouer un rôle de premier plan dans le pays et surtout dans sa ville de Martigny.

Esprit aventureux, épris de vastes horizons, tout jeune il s'en retourna à Paris (il y est né en 1890 d'une mère française à laquelle il devait certainement son esprit fin et cultivé) où il rencontra des maîtres qui l'orientèrent et affirmèrent en lui des talents insoupçonnés pour le dessin et la sculpture. En effet, il excellait dans la caricature satirique et humoristique. Mais il ne put étaler ses capacités dans un pays

aussi petit et aussi conformiste que la Suisse où aucun grand journal existant aurait permis à un artiste de valeur de vivre à l'aise.

Débordant de vigueur sous une apparence méditative et renfermée, Charles Addy-Damay fut un apôtre des sports mais la tâche à laquelle il se consacra, à laquelle il dédia le meilleur de lui-même, c'est-à-dire la fabrication d'outils spéciaux pour le moulage et la sculpture sur bois, lui fit dépasser en renom les frontières du pays.

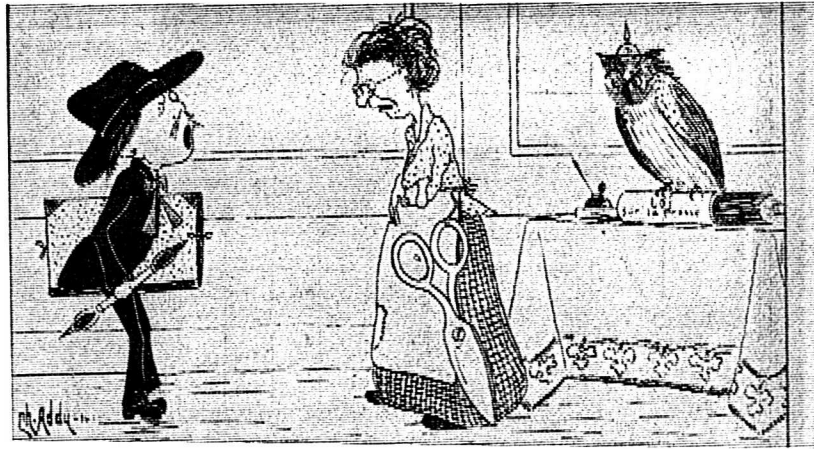
Sculpteur de talent ayant réalisé des allégories d'une frappante pureté, connaissant à fond notre art régional ancien et s'étant attaché à reconstituer le vrai mobilier du Vieux-Pays, il créa en collaboration avec Mlle Damay qui devint son épouse, l'Atelier valaisan dont les travaux artistiques firent dans toute la Suisse l'admiration des connaisseurs.

Il était bon, croyons-nous, de rappeler sa mémoire à ceux qui l'auraient peut-être oublié. Mais l'œuvre qu'il a commencée n'a pas disparu avec lui puisqu'elle se perpétue par les mains d'un élève talentueux qu'il a formé. Nous voulons parler de notre ami Jean Collaud, sculpteur sur bois. Voici une caricature de Charles Damay, à l'époque de la première guerre mondiale, intitulée la censure.

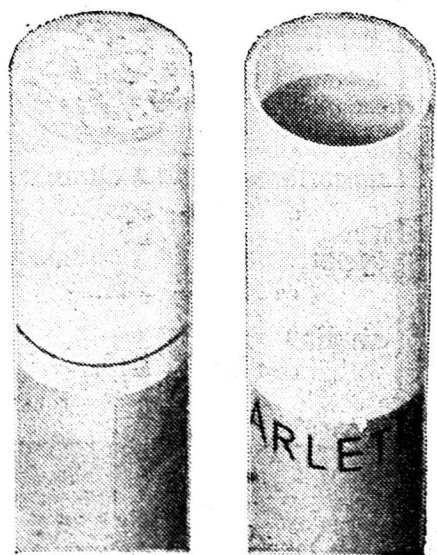
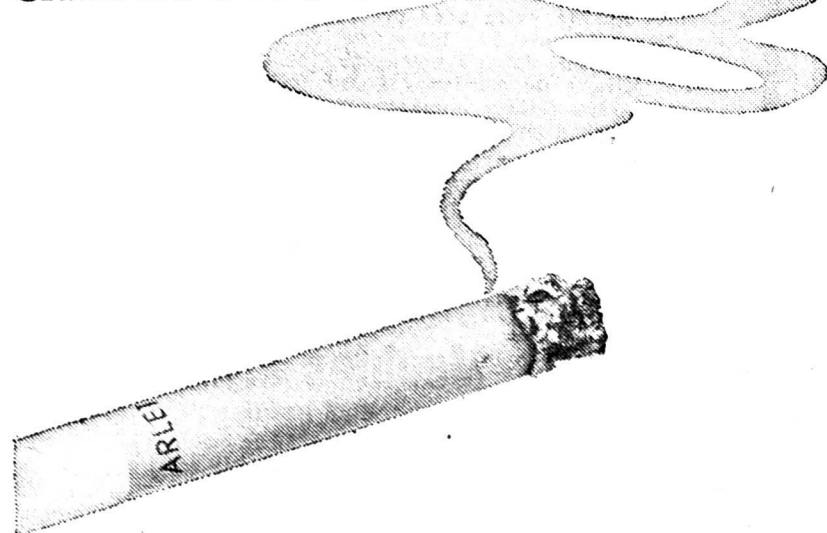
Anastasie : « Et maintenant si vous êtes bien sage, je vous permettrai de publier tout ce que je pense. »

On le voit, ce dessin faisant partie d'une longue série, d'une ironie patinée de gauloise spiritualité, fit fureur dans les années 1914-1919.

Em. B.

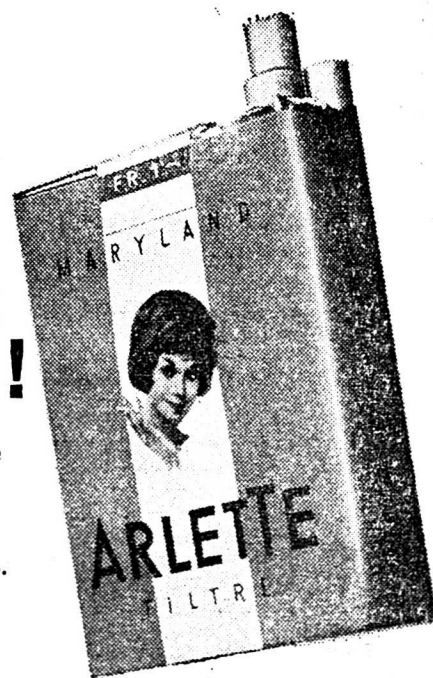


la différence ?



les 3 mm qui comptent pour vous!

le filtre «Recessed» — haute efficacité — de la cigarette ARLETTE est placé 3mm en retrait pour l'éloigner de vos lèvres.



Une cigarette bien différente: son filtre «Recessed» — haute efficacité — restitue intégralement le riche arôme du Maryland. 20 cigarettes Fr. 1.-





**SON SECRET: MOTEUR, SÉCURITÉ, CONFORT**

5/42 CV, circuit de refroidissement scellé, freins surdimensionnés, coffre de 220 litres, grand plan de chargement obtenu en rabattant le dossier du siège arrière, installation de climatisation très efficace, glaces latérales descendantes commandées par manivelle, sièges avant à positions réglables, installation blow-by pour la destruction des vapeurs d'huile du carter moteur.

**FIAT 850 SUPER FRS. 5975.-**

**FIAT UN NOM SÛR**

**DAMIER**

**L'AVÈNEMENT D'UNE LIGNE NOUVELLE**  
 Une montre «pas comme les autres», des lignes pures et harmonieuses, création exclusive de Girard-Perregaux.

Agents officiels à Sion:

**HORLOGERIE DES GALERIES**

**DONZÉ & FARINE** Place du Midi



Montres de qualité depuis 1791

**L'homme assidu mérite toujours du crédit!**

Même un homme assidu et prudent peut un jour se trouver dans une impasse pécuniaire. Pae de panique! Adressez-vous à votre banque de confiance. Nous vous consentons des prêts de 500 à 10000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. De plus, en cas de règlement irrécouvrable, nous vous accordons sur nos frais et intérêts habituels une

**restitution de 15%**

Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

**Banque Rohner + Cie S.A.**

Löwenstrasse 29 8001 Zurich Tél. 051/23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom  C/706  
 Prénom   
 Rue   
 Localité  Ct.

AGENCE IMMOBILIÈRE  
**Robert Sprenger**  
 SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 241.21

A louer à partir de décembre 1964 dans immeuble neuf à Champlan

**appartements de 3 chambres**  
 de Fr. 250.- à 260.-

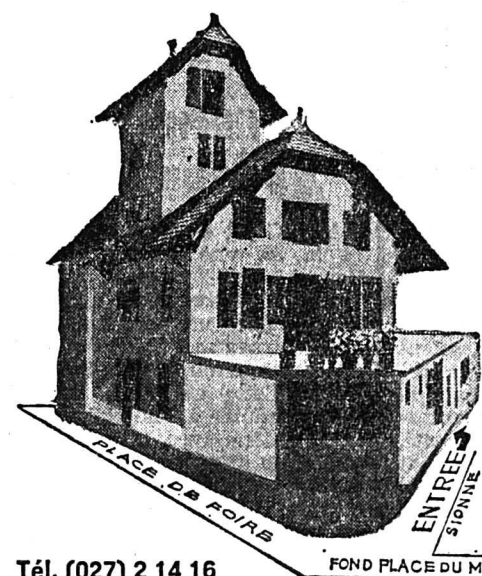
**appartements de 2 chambres**  
 de Fr. 185.- à 195.-

**studios**  
 de Fr. 125.- à 135.- P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE  
**Robert Sprenger**  
 SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 241.21

à Sion  
**Centrale des occasions du Valais de meubles neufs et occasions**

MAISON JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE  
 RUE DES BAINS 6  
 AU FOND DE LA PLACE DU MIDI, APRES LA SIONNE



Tél. (027) 2 14 16

- Belles commodes neuves 121.-
- Armoires 2 portes neuves 157.-
- Armoires 3 portes neuves 270.-
- Divans av. matelas neufs 128.-
- Chambre à couch 580.-
- Salles à manger 550.-
- Tapis milieux neufs 180 x 260 95.-
- Tour de lit neufs 76.-
- Descente de lit 11.- neuve

DUVETS NEUFS depuis Fr. 30.-. Coiffeuses avec miroir, neuves Fr. 164.-. Tables de nuit Jolis guéridons, Fr. 30.-. Lit 1 place comprenant sommier métallique et tête réglable, Fr. 130.-. Belles chaises neuves, Fr. 19.35. Couverture depuis Fr. 15.-. Lits doubles qualité extra avec protège et matelas, Fr. 290.-. Entourage de divans depuis Fr. 145.-. 20 divans d'occasion de Fr. 90.- à Fr. 120.- pièce. Salon 3 pièces, Fr. 195.- comprenant 1 canapé, 2 fauteuils. Miroirs de coiffeuses neufs depuis Fr. 17.-. Couvre-lit, jetés de divan, couvertures piquées, salles à manger rustiques pour chalets. Divans-couch d'occasion à débarrasser. Nombreux divans, lits, fauteuils. DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS

ACHATS — VENTES — ECHANGES

**Grands Magasins (maison mère)**  
**Halle aux Meubles S.A. à Lausanne**

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE  
 La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne  
 Direction: Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99  
 Exposition 3000 m2 Rue des Terreaux 15  
 Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres - Larges facilités - Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minimum de Fr. 500.- remboursement billet CFF ou plein d'essence.



Annonces diverses

Sion, salle de la Matze

SAMEDI 10 OCTOBRE  
1964  
dès 20 h. 30

LES NEUF DE CŒUR

et les fameux

THE FOUR SHAKERS

suivis des Jeunes conquérants

Location : REVAZ et Cie, bazar-tabac,  
Rue de Lausanne, Sion  
Tél. : (027) 2 15 52

P 66175 S

On cherche à louer, région de St-Maurice pour de suite ou date à convenir,

appartement  
2 pièces confort, meublé ou non.

Tél. (027) 2 11 20, à partir de 20 heures.  
P 14646 S

centre du Valais  
petit salon  
de coiffure

Ecrire sous chiffre P 26390 à Publicitas Sion.

A vendre, à Arbaz  
1 parcelle  
de 1500 m2 conviendrait pour construction.

Ecrire sous chiffre P 14610 à Publicitas Sion.

A louer à Saint-Maurice

CHAMBRE meublée, indépendante.  
Tél. (025) 3 66 48.

Route Bex-Villars  
CHALET

parfait état, 4 ch. cuisine, bain, garage cave et annexe.

Vue imprenable, avec 1500 m2 de terrain.  
Prix fr. 80 000.—

F. Fracheboud, Agence Rhodania Monthey.  
Tél. (025) 4 11 60.

A louer un  
appartement  
bien situé de deux chambres et cuisine.

Eau, électricité. Région bas-Valais.  
Ecrire sous chiffre P 14691 à Publicitas, 1951 Sion.

Bois  
de coffrage

plateaux 40 mm. 4 m parallèles et déquerres env. 20 m3 carreaux 10/12 4 m env. 15 m3. Ces bois sont enfilés et livrables de suite à prix très avantageux.

Marcel Baud. Scieries Frémères à Bex.  
Tél. (025) 5 34 57.

Jeune fille possédant diplôme, de langue maternelle français, bonnes connaissances de l'allemand cherche place comme

employée  
de bureau

à Sion ou environs. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 26384 à Publicitas Sion.

COMMERCE

à remettre, sans connaissances spéciales, mise au courant. Pas de reprise. Stock marchandise.  
Fr. 12 000.— avec matériel. Cause santé. Très urgent.

Ecrire sous chiffre P G 16357 à Publicitas Lausanne.

Appartement  
près Sion  
3 pièces

tout confort immeuble récent. Prix avantageux.  
Tél. (027) 4 18 27.  
P 3412 X

A vendre en pleine, à proximité de gare

terrain  
industriel

de 11.850 m2.

Jérémie Mabilard - Agent immobilier patenté.  
Tél. (027) 2 38 59, Sion.

A vendre à Sallion, lieu dit Anzé, une

vigne

de 1.200 m2 en pinot, avec récolte pendante.

S'adresser au No (026) 6 24 43.  
P 14581 S

Je cherche  
vignes ou  
terrain

à reconstruire dans zone viticole, région Sion-Sierre.

Jérémie Mabilard - Agent immobilier patenté.

Tél. (027) 2 38 59, Sion

Chef de  
cuisine  
qualifié

cherche place stable ou extra. Libre tout de suite.

Ecrire tout chiffre P 26386 à Publicitas Sion.

Egarés dans la région de Martigny-Gare

deux chats

l'un siamois, l'autre au pelage clair Récompense à qui téléphonera au (026) 6 07 43.

A vendre,  
30 porcs

de 20 à 35 kilos. S'adr. à la station d'élevage, les Matthes, Monthey.  
Tél. (026) 4 28 02.

A vendre  
Mercedes  
220 S

Mod. 61, en parfait état. Prix intéressant. Crédit, reprise.  
Tél. (026) 6 30 88. (heures des repas)  
P 14660 S

A vendre  
1 TAUNUS  
12 M

neuve. Gros rabais.  
Tél. (026) 6 30 88. (heures repas).

A vendre de particulier  
Mercedes  
190

benzine, 1959, rouge, impeccable.  
S'adresser par téléph. (026) 6 21 93. (heures des repas).  
P 14698 S

A vendre, cause double emploi,  
Renault R 8

mod. 64; 22.000 km. Prix à discuter.  
S'adresser à M. Aubry, inspecteur CAP, Mâche-Héremence.  
P 26372 S

On cherche une  
jeune fille  
comme femme de chambre et une comme

apprentie  
pour le service de table.

Vie de famille  
Hôtel de l'Ours Chateaux d'Oex.  
Tél. (029) 4 63 37.

Dans les vignes en automne  
DU FUMIER

ou du

*Banorgan*

C'est un amendement organique « MARTIGNY »

P 738 S

On cherche  
1 apprenti(e)  
coiffeur  
messieurs

Tél. (026) 6 15 25.  
P 14697 S

On cherche  
jeune fille  
pour aider au ménage et garder les enfants.  
Entrée immédiate.

S'adresser à Mme Produit, Concordia, Sembrancher.  
Tél. (026) 6 61 09.  
P 66173 S

On cherche  
sommelière  
un ou deux jours de congé par semaine, pour le 15 octobre.

Café Industriel - Martigny.  
Tél. (026) 6 15 65.

CHAMPLAN  
On cherche  
femme  
de ménage

de confiance pour entretien petit chalet, tout confort à Planachaux.  
S'adresser à Corninboeuf Mayorez 3, Lausanne.  
Tél. (021) 32 08 84.

On demande  
sommelière  
connaissant les services.  
Bon gain.  
Hôtel de l'Etoile, Colombier.  
Tél. (038) 6 33 62.  
P 64351 N

On cherche un apprenti  
pâtissier-  
confiseur

Entrée 15 novembre ou à convenir.  
Tél. (027) 5 20 67.  
P 14602 S

On cherche  
sommelière  
Débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir.  
Hôtel de la Croix Fédérale, St-Martin.  
Tél. (021) 93 71 94.  
P 18370 F

On cherche  
un vitrier  
et  
un jeune  
manœuvre

S'adresser à l'entreprise Bessard et Cassaz, Martigny.  
Tél. : (026) 6 14 20  
P 66166 S

**ABRI**  
PRÊTS  
Fr. 1000 à 10 000  
Discrettement!  
Promptement!  
Simplement!  
Avantageusement!  
Socialément!  
BANQUE ABRI BERNE  
Helvetiaplatz.  
Tél. 031 - 43 11 59

TAPIS  
SULLAM

expose  
dans ses nouveaux locaux  
plus de

800 TAPIS  
ORIENT et MOQUETTE

en tous genres et à tous prix

2 étages d'exposition  
entrée libre

Avenue Nouvelle Poste  
MARTIGNY  
Tél. : (026) 6 13 52

P 181 S

pour votre annonce

Des manteaux  
aux  
prix populaires

à partir de Fr. 125.--

Des manteaux  
modèles  
exclusifs

jusqu'à Fr. 750.

Retouches parfaites assurées  
par nos couturières diplômées.

P 22 S



Avenue de la Gare

Av. Gare

cette place pour votre annonce



## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## Un général de brigade de la « Bundeswehr » visite l'ER. ART. 227

SION. — La presse suisse et la TV ont parlé de la visite officielle que le général de brigade von Hinckeldey, inspecteur des troupes d'artillerie de la Bundeswehr, devait faire dans notre pays.

Hier matin, cet officier supérieur de la Bundeswehr est arrivé précisément dans notre ville. Il est venu de Berne en avion militaire. De l'aérodrome il a été conduit en voiture aux casernes. Deux agents de la police cantonale et des motocyclistes militaires précédaient les deux voitures officielles.



Le général de brigade, le div. Petry et le col. Koopmann.

## LA DELEGATION ALLEMANDE

Le général de brigade von Hinckeldey était accompagné du lt. col. Speisbecher et du lt. col. EMG Speigl, attaché militaire auprès de l'ambassade de l'Allemagne à Berne.

## LA DELEGATION SUISSE

Le col. div. Petry, chef d'armes de l'artillerie était présent. Il était accompagné du lt. col. Koopmann, cdt de l'ER Art. 227, du col. von Frisching, des majors von Kuetzel, Digier, des cap. instr. Wyder et Hasler.

## UNE BTR. D'HONNEUR

Une Btr. d'honneur formée de sections de chaque Btr. de l'ER a été passée en revue par le général de brigade von Hinckeldey. La fanfare de l'ER formée de sous-officiers et de recrues bénévoles a joué pour la circonstance.

## UNE MATINEE DE CONFERENCES

Après cette brève et touchante cérémonie les deux délégations se sont retrouvées jusqu'à l'heure de midi pour des conférences et explications de l'organisation d'une école de recrues et du programme d'instruction.

L'ER a effectué ensuite un exercice de tir dans la région de Sierre-Salquenen. En fin d'après-midi les deux délégations se sont retrouvées sur place pour suivre différents exercices de prise de position.

Un souper à l'Hôtel Arnold a réuni ensuite les deux délégations.

Ce matin une nouvelle visite se fera des positions prises par l'ER. Des tirs auront lieu effectivement.

— gé —



A Salquenen, l'ER a pris position. Le cap. EM Wyder expose la situation aux deux délégations.

## DE LA NOBLE COTREE AU VAL D'ANNIVIERS

## SUR LE COTEAU SIERROIS...



SIERRE. — Les vendanges battent leur plein sur le coteau sierrois et bénéficient de chaudes journées automnales. Grande animation au crépuscule dans les rues de la cité du soleil où le raisin est amené dans les différents pressoirs de la ville. Récolte abondante cette année mais le sondage est relativement peu élevé. Est-ce la trop grande sécheresse du mois de juillet ?



## Mme Louise Zermatten n'est plus

ST-MARTIN — A l'hôpital de Sion est décédée, après une courte maladie, Mme veuve Louise Zermatten, survenue à l'âge de 65 ans. La défunte qui a élevé une famille de 14 enfants était la veuve de l'ancien conseiller communal M. Martin Zermatten, dont le souvenir est encore dans toutes les mémoires.

Femme pieuse, travailleuse et serviable, elle ne laisse que des regrets. Que sa famille, veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

## Travaux

ARDON — On procède ces jour-ci à la remise en état des chemins de campagne de la commune. Ce travail était devenu nécessaire car l'intense fréquentation durant l'été les avait passablement endommagés.

## Pour les directeurs de chorales... et leurs successeurs

SION. — Tenant compte des désirs des personnes qui se sont déjà annoncées, les cours de direction chorale du Conservatoire se diviseront cette année en deux degrés :

Un cours de base, consacré au chant grégorien et à la polyphonie, comprenant les éléments théoriques et pratiques indispensables à tout directeur (rythmique, modalité et tonalité, lecture, direction, interprétation). Ce cours confié au chanoine Revaz, à MM. Veuthey et Baruchet, a lieu chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Un cours de perfectionnement, réservé à la pratique du chant grégorien (interprétation et direction), le samedi de 15 heures à 17 heures ; donné par le chanoine Revaz et M. Michel Veuthey, ce cours est destiné aux anciens élèves et aux personnes ayant déjà une certaine pratique de la direction grégorienne.

On est prié de s'annoncer au secrétariat du Conservatoire et de se présenter samedi 10 octobre, à 14 heures ou 15 heures suivant le degré.

## VENDANGES

ARDON — Le vignoble et le village d'Ardon sont en pleine effervescence. Les vendanges accélèrent leur rythme de jour en jour. Les vendangeurs doivent parfois attendre deux heures avant de pouvoir décharger leur marchandise. Uniquement à la cave coopérative, on enregistre chaque jour des quantités allant de 150 mille à 160 mille kilos. Espérons que la qualité égale la quantité.

## Il heurte violemment la chaussée

ST-PIERRE-DE-CLAGES — M. Antonin Martial circulait en cyclomoteur de Martigny en direction de Sion. A la hauteur des caves Provens à St-Pierre-de-Clages, il heurta un boute-roue pour une raison inconnue et tomba violemment sur la chaussée. Transporté à l'hôpital de Sion, M. Martial souffre d'une fracture de la jambe gauche.

## Assemblée des téléphériques

SION — L'assemblée des téléphériques se tiendra demain à Sion à l'hôtel du Cerf. A cet effet la chanson du Rhône se produira. Une soirée pleine de promesses puisque la gaité sera de la partie.

## Lorsque l'on n'est pas seul sur la route

ARDON — Hier, peu après 18 heures, un accrochage s'est produit au stop près du Cinéma. Une voiture portant plaques de garage stoppa peu après la ligne de démarcation. Voulu rectifier le chauffeur fit une brusque marche arrière et vint emboutir l'avant de la voiture de M. C. P., domicilié à Ardon, qui s'était arrêtée derrière lui. Le tout se solda par quelques dégâts matériels.

## Derniers honneurs

ARDON — Hier une foule profondément émue et recueillie a accompagné Mme Octave Coppy à sa dernière demeure. La défunte, âgée de 38 ans seulement était mère de 4 enfants. Elle est décédée, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée.

## Blessé à son travail

ARDON — Un accident de travail s'est produit hier à la Fonderie d'Ardon S.A. Un ouvrier italien, M. Fortuna, qui travaillait à la sablerie, a été atteint au visage par un éclat de fonte. Il a été transporté à l'hôpital afin de recevoir les soins que nécessitait son état. En plus d'une plaie au visage, on craint qu'un œil du malheureux ouvrier soit touché.

## Une caméra, s.v.p.

C'est la demande que m'a faite l'autre jour à Rome le père Georges Yaogho, un prêtre de la Haute-Volta, sympathique, plein de zèle et de foi ardente. Depuis un an, il est chargé par son évêque de s'occuper des émissions religieuses à la Radio et à la TV et il est heureux d'avoir à sa disposition, sur les postes nationaux, chaque semaine une heure et demie à la Radio et une demi-heure à la TV. Vous avez bien lui : une demi-heure, chaque semaine, à la Télévision. C'est un avantage que le père veut garder à tout prix.

Mais pour cela, il a besoin de posséder une bonne caméra lui permettant de montrer la vie des chrétiens de son pays. Il a supplié le CCRT (Centre catholique de Radio et Télévision) de lui en procurer une et ... je la lui ai promise, sans hélas avoir de quoi l'acheter.

C'est pourquoi je vous demande de m'aider. — Que le père Georges ne retourne pas le 16 de ce mois à Ouagadougou sans sa caméra. Il en sera d'autant plus reconnaissant à ses amis suisses qui le connaissent déjà un peu à travers le dévouement de l'abbé Henri Grandjean (autrefois à Estavayer) et de Mlle Ducret, de Genève, que beaucoup d'entre vous connaissent et qui font un admirable apostolat à Ouagadougou.

Merci d'avance pour la bienveillante générosité avec laquelle vous voudrez bien répondre à l'appel du père Georges, en versant votre offrande au compte de chèques

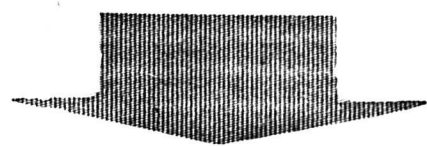
C.C.R.T., Boisy 19, Lausanne 10 - 16082

en mentionnant au verso « pour le père Georges ».

Je tiendrai tous les bienfaiteurs du père Georges au courant du résultat de leurs efforts.

J. Haas

## Une jeune femme renversée par une voiture



SIERRE-VEYRAS — Hier en début d'après-midi, sur la route Sierre-Montana, Mme Alice Antille, âgée de 28 ans, domiciliée à Veyras, a été renversée par une voiture conduite par M. Robert Masserey, de Venthône. Mme Antille s'apprêtait à traverser la chaussée.

Commotionnée et souffrant de diverses blessures, Mme Antille a été conduite à l'hôpital de Sierre.

Ca boum les jeunes?

?



100 ans Incendie  
100 ans Vie  
100 ans Transport

100 ans de protection  
100 ans de prévoyance  
100 ans de sécurité

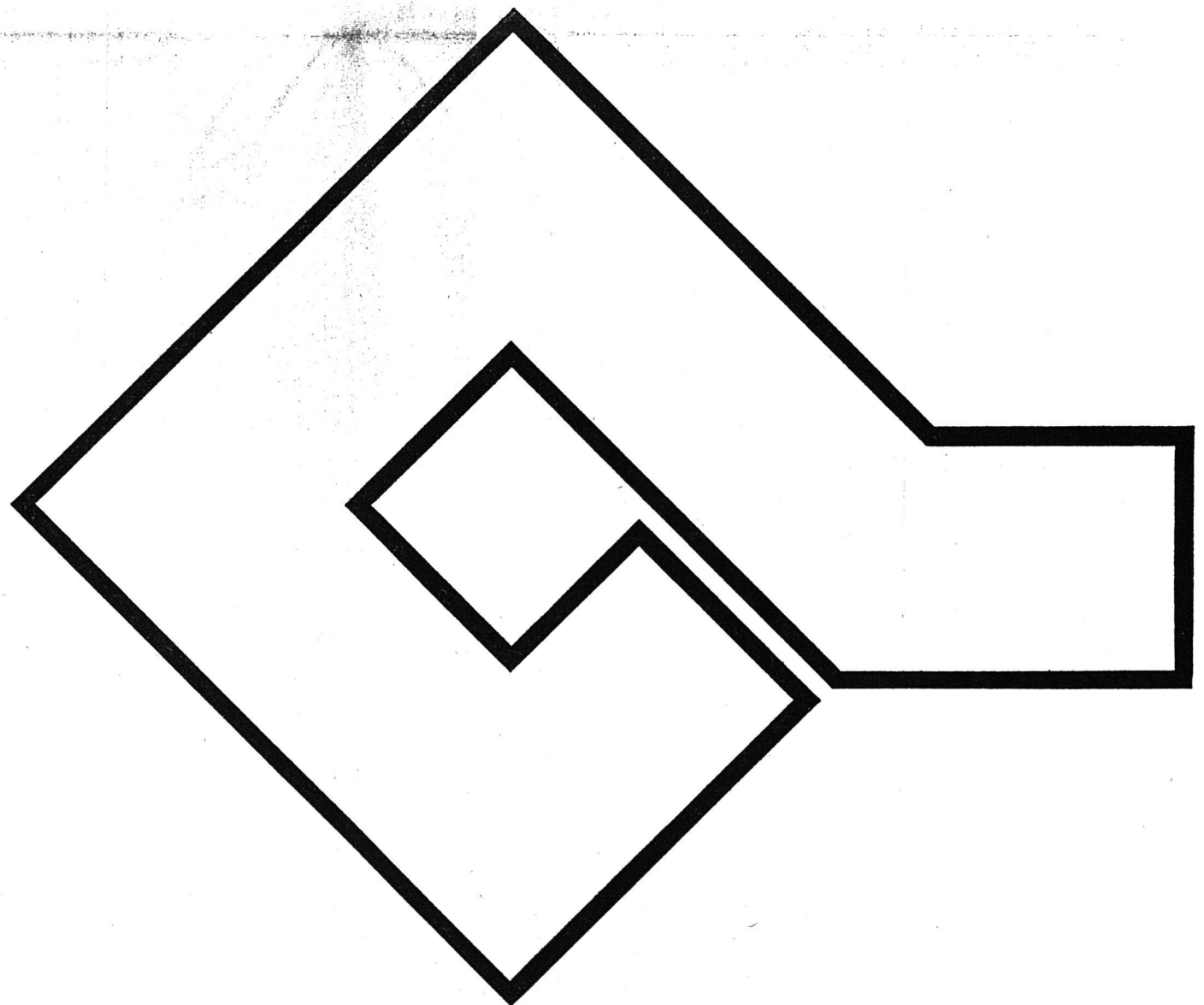
100 ans d'assurances  
100 ans de confiance  
100 ans de prestations

La situation  
a  
changé

Les besoins  
se sont  
accrus

Le principe  
est resté  
le même

# 100 ans Bâloise



La Bâloise, Compagnie d'Assurances  
contre l'Incendie

La Bâloise, Compagnie d'Assurances  
sur la Vie  
La Bâloise-Accidents, Compagnie  
Générale d'Assurances

La Bâloise, Compagnie  
d'Assurances contre les risques de Transport  
Alba Générale, Compagnie  
d'Assurances Générales



## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

## La voiture de ses rêves...

Ah! cette voiture! En avait-il assez rêvé!

Il l'avait imaginée crème, comme c'est la grande mode. Elle devait être spacieuse afin de pouvoir transporter sa famille et sa belle-mère.

Elle devait avoir des angles bien marqués et des lignes droites. Il n'était pas assez riche pour acquérir le tout dernier modèle aux lignes courbes et aux angles escamotés.

Depuis des années la voiture de ses rêves se précisait. Enfin elle est arrivée. Depuis deux jours elle stationne dans la cour de sa maison. Le garagiste l'avait laissée là.

Ce soir-là en rentrant il avait annoncé à son épouse qu'il avait obtenu son permis de conduire.

Ah! quel regard heureux s'était posé sur lui. Quel doux baiser elle lui avait donné.

Maintenant tout allait bien. Dimanche une belle course en perspective pour essayer la nouvelle voiture, la première voiture de famille.

Le but de la promenade a été fixé: l'Exposition.

Le petit Luc a ameuté tous ses copains et copines. « Regardez la belle auto de papa » disait-il.

Les uns la trouvaient magnifique. D'autres s'exclamaient: « Elle n'est pas neuve. C'est un vieux modèle... »

Mais cela ne faisait rien, la voiture était enfin arrivée. Et pour la famille elle était la plus belle.

Le dimanche matin ce fut le grand départ. Papa était au volant. Son épouse assise à côté de lui. Les enfants et belle-maman occupaient le siège arrière. La voiture fonçait. Les kilomètres suivaient les kilomètres.

Quelle frénésie, quelle joie... Un tout grand jour pour la famille. Mais voilà arrivée au village de X... la voiture s'arrête. Plus aucun bruit. C'est drôle disait le papa. Le capot est ouvert. Un bref coup d'œil est donné au moteur. Tout semblait en ordre. Le contact est remis, mais la voiture refuse de partir.

Le grand bonheur est remplacé de suite par une grande tristesse. Belle-maman apporte ses considérations, amères. « Il ne fallait pas acheter une voiture d'occasion. Vous auriez dû vous renseigner. »

La tension monte, des mots méchants s'échangent. Et finalement un passant demande: « Vous êtes en panne... » « Oui » est la réponse de papa.

Que donner comme motifs? lorsque l'on a aucune connaissance de la mécanique. Un garagiste est appelé du village voisin. Après une bonne heure il arrive. La première question qu'il pose: « Avez-vous assez de benzine? »

Ce n'était pas plus compliqué le réservoir était complètement vide. Il était donc difficile que la voiture continue à rouler. Beaucoup d'agitation, pour rien.

— gé —



GASTRONOMIE



CRANS

Restaurant de l'Etrier

## Restaurant « TOURING » SION

Tous les jours, vous propose « ses spécialités de la chasse »:

**Selle, médaillon et civet de chevreuil**

Se recommande:

M. Glassey-Ritz,  
Tél.: (027) 253 92.

« Fermeture hebdomadaire du Restaurant le lundi ».

P 14368 S

## Restaurant « Touring » SION

Tous les jours, vous propose « ses spécialités de la chasse »:

**Selle, médaillon et civet de chevreuil**

Se recommande:

M. Glassey-Bitz,  
Tél.: (027) 253 92.

P 14368 S

## « LA PARISIENNE », D'HENRY BECQUE AU CASINO-THEATRE DE SIERRE

SIERRE — Un régal que cette « Parisienne » d'Henry Becque, qu'interprète pour nous Edwige Feuillère mardi soir au Casino-Théâtre de Sierre.

« La Parisienne »? Une œuvre qui vit les feux de la rampe en 1885 déjà et qui fut depuis passablement controversée. On lui reprocha entre autre son immoralité, on craignit que cette « Parisienne » (aux mœurs trop légères certes!) ne donnât outre-France un bien piètre portrait de la femme française. Néanmoins, la « Parisienne » a de nos jours définitivement pris place parmi les comédies françaises de haute qualité. « De haute qualité », parce que l'œuvre peint avec une exactitude implacable et incisive des situations réelles, la vie telle qu'elle est. Anton Tchekov, qui peut s'apparenter à Becque par son théâtre également très réaliste, l'a dit: « Quand on écrit une pièce, on devrait montrer les gens allant et venant, dinant, bavardant sur la température ou jouant aux cartes, non parce que tel est le propos de l'auteur, mais simplement parce que c'est là ce qui se passe dans la vie réelle. » Becque — il faut se le rappeler — est le restaurateur de la grande comédie réaliste dans la seconde moitié du siècle et son théâtre a fait naître le « théâtre libre ».



Edwige Feuillère, dans le rôle de « Clotilde », s'affirme vraiment une « grande comédienne ».

Trois personnages principaux dans « La Parisienne ». L'héroïne de la pièce « Clotilde » qui représente plus que la Parisienne proprement dite « l'éternel féminin ». Une Clotilde détestable parfois de coquetterie et d'égoïsme mais soudain étrangement sincère, généreuse, voire désintéressée! Une Clotilde combien vraie!

Henry Guisol dans le rôle de Lafont donnait la réplique à Mme Feuillère. Figure vigoureusement tracée que celle de Lafont, qui, avec une authenticité sans pareil incarna le jaloux rongé, dévot et souffreteux. Le jaloux qui sans cesse questionne, harcèle et soupçonne, tour à tour pathétique, ombrageux ou implorant. Henri Vilbert avec autant de talent que les autres fut le mari « Du Mesnil », décidément celui dont on s'amuse!

La soubrette « Adèle » (Jacqueline Marbaux) fit de plaisantes apparitions ainsi que Jacques Verlier dans le rôle de « Simpson », le jeune amant.

Distribution de qualité où chacun avec grande aisance et sobriété a joué son jeu — on peut le dire — à la perfection.

Pour terminer, ajoutons encore quelques mots quant au fond. L'ensemble, comme on l'a dit, « est marqué de ce scepticisme, de cette ironie froide et amère, résultant non des mots mais des situations. »

L'auteur met en lumière le burlesque de situations qu'il voit aussi tragiques.

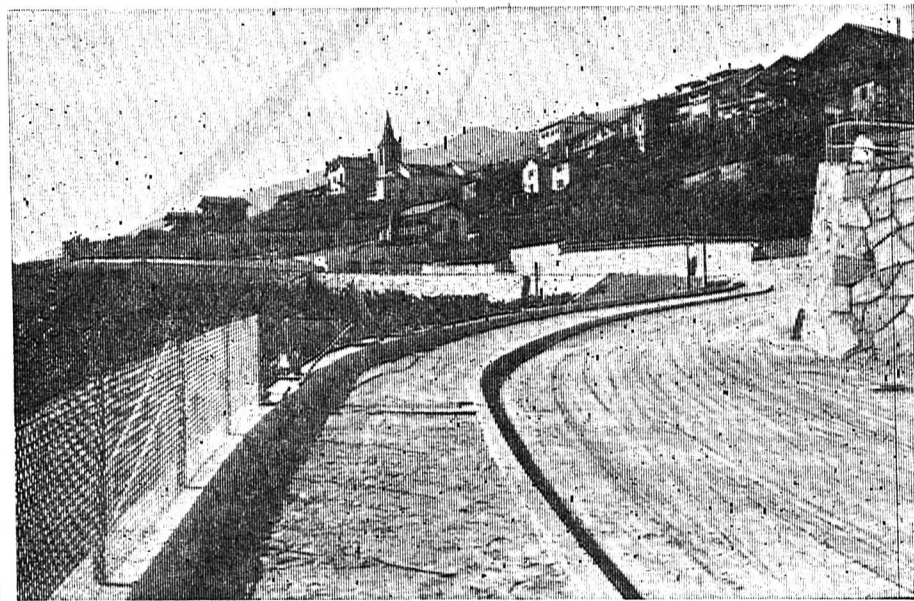
Mais laissons à Edmond See le soin de conclure:

« On chercherait en vain une comédie plus âpre, plus douloureuse, que celle-ci, malgré son accent piaffant et ironique! Et où nous apparaissent davantage les dangers d'une première faute, la mélancolie d'une destinée nécessairement vouée à l'infidélité! On serait mal venu dès lors à nous parler d'immoralité! Et le désenchantement cruel d'une « pauvre coupable » comme Clotilde, n'est-il pas plus moral que le bonheur, ou la vertu sans efforts, luttes et souffrances, de tant de médiocres innocents? »

t.p.

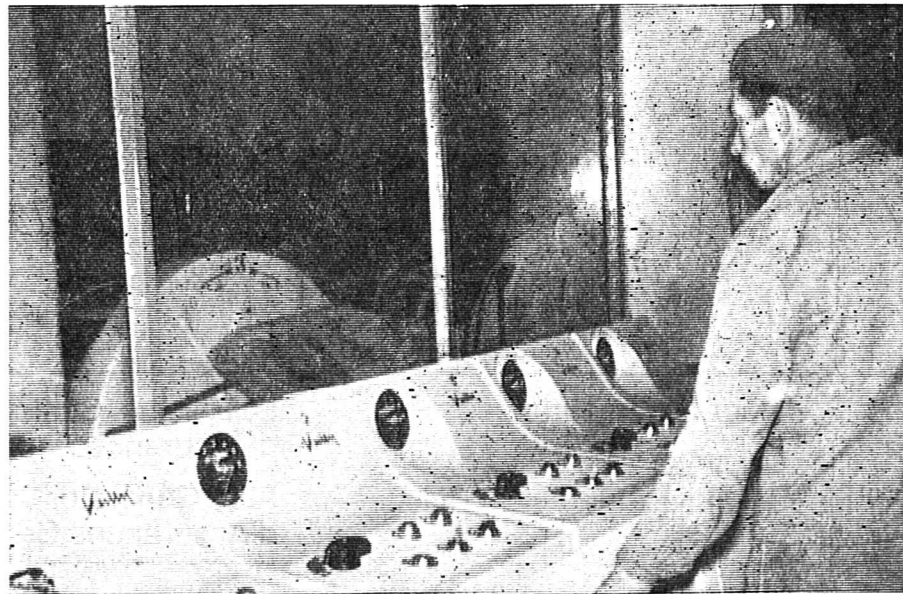
Relevons encore la charmante et légère comédie de Musset « On ne saurait penser à tout » où l'on put apprécier les mêmes comédiens. Cette pièce fut un heureux cocktail au spectacle.

## ROUTE PANORAMIQUE



SIERRE. — La route qui conduit de Sierre à Muraz étant trop étroite la municipalité s'est vue obligée à en construire une autre. Celle-ci large de sept mètres avec un trottoir de un mètre cinquante chemine en pente douce jusqu'au village de Muraz, tout en suivant le vignoble. Cette réalisation est la bienvenue. Notre photo: la nouvelle route.

## Les pressoirs les plus modernes de Suisse



SIERRE. — En cette période de vendange chacun tient à cœur de voir sa récolte rentrer le plus vite. Pour activer le trafic les caves Proviens de Sierre se sont munies d'installations toutes modernes. Cinq pressoirs hydrauliques de forme cylindrique, compriment quelques 200 000 hl. de raisin en trois heures. Depuis une cabine surélevée un seul homme dirige toutes les opérations. Un tableau lumineux indique toutes les manipulations à effectuer. Economie de temps et de personnel. Voilà une idée conformiste.

## CINÉMA \* CINÉMA

## ★ SION - ARLEQUIN

Mercredi 7 octobre

Jean-Paul Belmondo - Lino Ventura  
Bernard Blier dans

## Cent mille dollars au soleil

Ce film accroche de la première à la dernière image.

Faveurs suspendues  
Parlé français - 16 ans révolus

## ★ SION - LUX

Mercredi 7 octobre

## Rencontres

avec

Michèle Morgan - Pierre Brasseur

Accident, suicide ou crime

Parlé français - 18 ans révolus

Samedi et dimanche soirs:

faveurs suspendues

## ★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 7 au dimanche 11 octobre

## Les révoltés d'Alcantara

Un tyran trouve son maître et le peuple un libérateur.

Samedi et dimanche soir faveurs suspendues.

Parlé français - 16 ans révolus

## ★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à lundi 12 - 18 ans révolus

Un nouveau triomphe d'Hitchcock

## Les oiseaux

Deux heures d'angoisse!!!

## ★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 11 - 16 ans révolus

Réédition d'un classique du cinéma:

## Le salaire de la peur

avec Charles Vanel et Yves Montand.

## ★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui: relâche. Samedi, dimanche: « Les révoltés du Cap ».

## ★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir: relâche. Samedi 10 et dimanche 11 octobre: « Le diable blanc ».

## ★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui: relâche. Dès vendredi 9, 16 ans révolus. Action, humour, amour: « L'honorable Stanislas, agent secret ».

## ★ SAXON - REX

Jeudi 8 - 16 ans révolus

## De l'action avec John Wayne: L'HOMME TRANQUILLE

Dès vendredi 9 - 16 ans révolus: Trois heures de spectacle incomparable:

## LES 55 JOURS DE PEKIN

## ★ SAINT-MAURICE-ROXY

Dernier soir à 20 h. 30.

Une histoire diabolique:

## L'étrange histoire du juge Cordier

En couleurs - 18 ans révolus

## ★ TROISTORRENTS - FORUM

Samedi et dimanche à 20 h. 30, un film terrible: « Les révoltés du bague », dont l'action se passe dans un camp de Sibérie. Cinémascope, 16 ans révolus. Dimanche à 14 h.: « L'Ours », dès 7 ans révolus.

## ★ MONTHEY - MONTHEOLO

Jean Gabin, Alain Delon réunis dans:

## Mélodie en sous-sol

de H. Verneuil.

Dialogues de M. Audiard!

100.000 volts de suspense!

— Dès 16 ans révolus —

## ★ MONTHEY - PLAZA

Dès ce soir à 20 h. 30 - Dès 16 ans révolus.

Marcello Mastroianni, Jacques Perrin:

## Journal intime

Grand prix de la Biennale de Venise

## ★ BEX - REX

Ce soir 20 h. 30 - 18 ans révolus

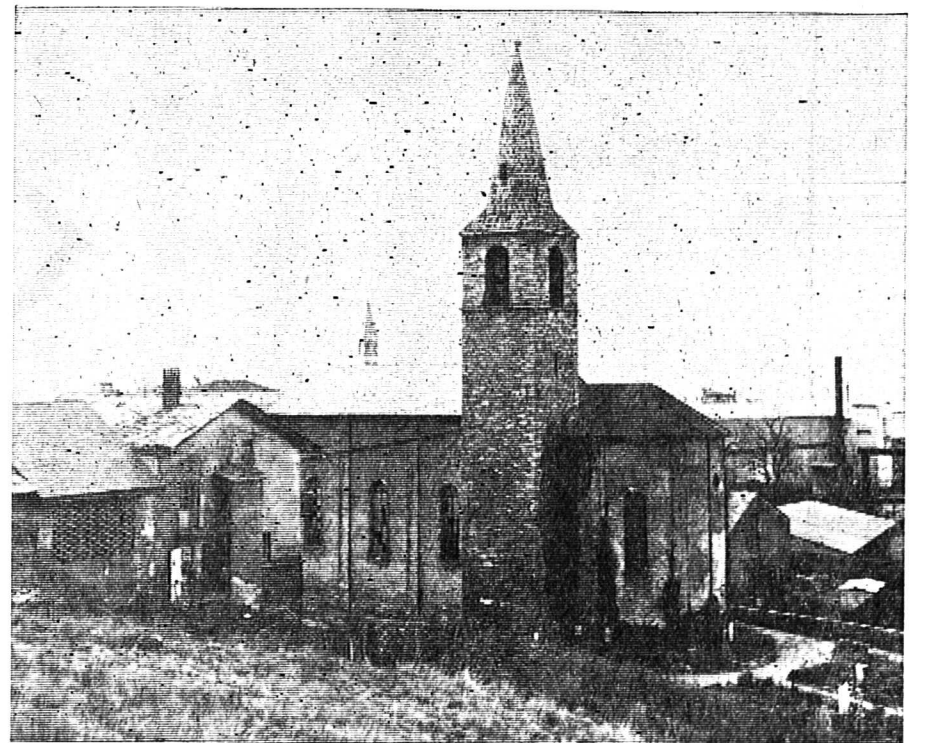
Un film de mœurs captivant:

## QUAND LES PARENTS

DORMENT

avec Karin Baal, Michael Hinz

## L'ANCIENNE EGLISE EST CENTENAIRE



CHIPPIS. — L'ancien oratoire de St-Urbain qui durant de longues décades fut le lieu de pèlerinage, deux fois par an, de tous les fidèles du val d'Anniviers a fait place en 1864 à l'église que nous vénérions aujourd'hui comme le souvenir de la foi ardente de nos ancêtres. Centenaire elle se dresse comme une église abandonnée, robuste et délabrée... Nous ne demandons pas de lui offrir le fauteuil des centenaires, mais veuille la piété des fidèles et puissent l'administration locale lui vouer une attention particulière, du moins par respect des choses sacrées.

## Pendant les vendanges la prudence est aussi de mise!

VEYRAS — Mme C. B. était occupée à vendanger. Elle traversa à un moment donné la route sans s'assurer si une voiture arrivait. M. R. M., au volant de sa voiture ne put l'éviter.

Souffrant de diverses contusions la malheureuse vendangeuse a été conduite à l'hôpital.

## HAUT-VALAIS

## Auto contre bicyclette

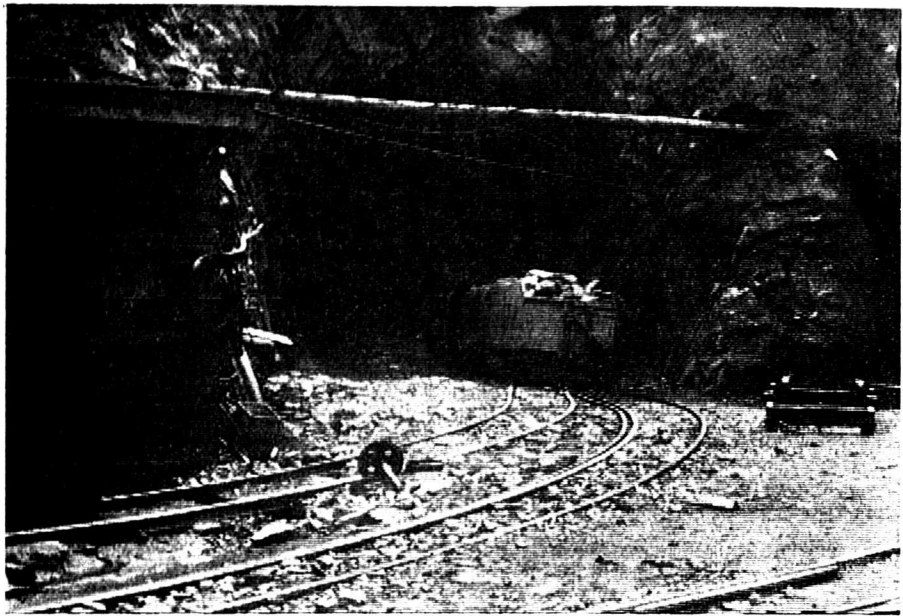
STEG — Mme Véronique Indermitte roulait en bicyclette lorsqu'elle tournait d'une rue elle heurta de plein fouet une voiture valaisanne. Jetée à terre elle fut transportée d'urgence à l'hôpital de Viège. Elle souffre de multiples blessures.



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

HAUT-VALAIS

LE TUNNEL ROUTIER DE BINN



BINN. — Les habitants de la longue vallée de Binn voyaient arriver la mauvaise saison avec une certaine appréhension. Ils étaient souvent isolés pendant des mois. La seule possibilité pour maintenir un contact avec ces gens, c'était de franchir à pieds les montagnes de neige qui s'étaient accumulées dans l'étroit ravin. On peut donc s'imaginer les nombreux dangers qu'ont couru certains ouvriers des villages de Binn et d'Imfeld lorsque journellement pour atteindre leur lieu de travail, ils franchissaient ces obstacles presque insurmontables. Cette situation était la même pour le facteur, le docteur ou le prêtre.

Nous comprenons les raisons qui ont poussé les habitants de la vallée à exiger qu'on leur assure la possibilité de pouvoir circuler normalement durant toute l'année. Après maintes discussions, on décida de construire une galerie qui évite ainsi les endroits les plus sujets aux avalanches. Ce tunnel vient d'être terminé. Cet hiver lorsque la route normale sera obstruée, la circulation sera détournée par le « trou » dont notre photo montre son entrée, côté Ausserbinn.



LE F.C. CHAMOSON

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean GIROUD

ancien membre de son comité et ancien membre actif

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil la famille de

Madame Marie MATHYS-ZERMATTEN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve par leur présence, messages ou envois de fleurs.

Un merci particulièrement reconnaissant à l'abbé Rossier, vicaire de la cathédrale, au Chœur mixte et à son directeur.

Visite de Japonais

BRIGUE — Hier, la cité du Simplon a été l'objet d'une visite de la part d'un groupe composé d'une centaine de Japonaises et Japonais qui effectuent un voyage d'études à travers les différents pays d'Europe. Les voyageuses surtout, portant le kimono de leur pays d'origine, attirèrent l'attention de nombreux curieux. Ces visiteurs sont descendus à l'Hôtel de la Maison du Peuple où, ils ont été ravis du banquet qui leur a été servi. Ils distribuèrent des pièces de monnaie qui ont été frappées au Japon à l'occasion des Jeux olympiques. Ce souvenir sera précieusement gardé par ceux qui ont eu la chance de le recevoir.

Après s'être restaurés et avoir jeté un coup d'œil à notre palais national, la souriante compagnie prit la direction de l'Italie.



La famille et les amis de

Monsieur Gilles-Louis SCHMIDT

ont la grande douleur de faire part de son décès survenu le 6 octobre 1964 à l'âge de 78 ans.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 9 octobre à 10 h. 30 à l'église de Val-d'Illiez.



Madame Louisa DUROUX-JULLIAND, à Saint-Maurice; Mademoiselle Marie DUROUX, à Sion; Monsieur et Madame Roger DUROUX-SOLLBERGER, à Berne; Madame et Monsieur Numa LIEBHAUSER-DUROUX, à Montreux; Mademoiselle Yvette DUROUX, à Montreux; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest Duroux

ancien vice-président de la Municipalité ancien président de la Bourgeoisie

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 7 octobre 1964, dans sa 77e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Saint-Maurice, le samedi 10 octobre 1964, à 10 heures 30.

Domicile mortuaire: Grand-Rue, Saint-Maurice.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur et Madame Bernard PACCOLAT-HUBER et leur fille Marie-Pascale, à Martigny; Madame Michel PACCOLAT-FALK et son fils Jean-Marie, à Martigny; Monsieur et Madame André PACCOLAT-ROBYR et leurs enfants Martine, Madeleine et Laurent, à Martigny; Monsieur et Madame Pierre PACCOLAT-MARET et leurs enfants Myriam et Olivier, à Sion; Monsieur et Madame Léon METRAL leurs enfants et petits-enfants, à Lyon, Gruffy et Martigny; Monsieur et Madame Charles METRAL, à Martigny; Mademoiselle Stéphanie METRAL à Martigny; Madame Jeanne CHEVALLEY - METRAL, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Raymond METRAL et leurs enfants à Martigny; Monsieur et Madame Théodore FEDER-NEDER-METRAL et leur fils, à Langenthal et Sion; Les enfants de feu Joseph METRAL, à Lausanne et Martigny; Monsieur et Madame Pierre GIOVANOLA-PACCOLAT et leurs enfants, à Sembrancher; Madame Georges PACCOLAT-CAVE et ses enfants, à Sembrancher et Free-town; Les enfants de feu Antoine PACCOLAT, à Sembrancher; Les familles DUCREY à Martigny; Les familles parentes et alliées recommandent à votre pieux souvenir et à vos charitables prières

Madame

Ernest PACCOLAT-METRAL

Tertiaire de Saint-François

entrée dans la paix du Seigneur après une longue maladie supportée avec foi et sérénité. L'ensevelissement aura lieu à Martigny le vendredi 9 octobre 1964 à 10 h.

Domicile mortuaire: av. du Simplon 8

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes mais de penser aux missions ou aux œuvres paroissiales.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de réelle sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame

Julie-Marie DEFAGO

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons de messes, se sont associées à son chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Elle remercie spécialement son médecin, les sœurs et le personnel de l'hôpital, l'agence du Valais de la Rentenanstalt et ses collaborateurs, les grands magasins Innovation S.A., le Chœur de Dames et les samaritains de Martigny.



LE CONSEIL BOURGEOISIAL DE SAINT-MAURICE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest DUROUX

ancien conseiller et président de la Bourgeoisie de Saint-Maurice

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

P 14731 S



Madame Aliette MONNET-GILLIOZ et ses enfants Emile-Henri, Pierre-Maurice, Marie-Julienne, Daniel-Clément, à Iséables; Monsieur et Madame Emile MONNET-CRETTENAND, à Iséables; Madame et Monsieur Jules CRETTENAND-MONNET et leurs enfants, à Iséables; Madame veuve Léa CRETTENAND; Madame et Monsieur Jules MONNET-MONNET et leurs enfants, à Iséables; Mademoiselle Henriette MONNET, à Iséables; Monsieur et Madame Joseph MONNET-VOUILLAMOZ et leurs enfants à Iséables; Monsieur André MONNET, à Iséables; Monsieur et Madame Clément MONNET-FORT et leurs enfants, à Iséables; Madame et Monsieur Freddy PERRIN-MONNET et leurs enfants, à Val-d'Illiez; Monsieur et Madame Henri GILLIOZ-VOUILLAMOZ, à Iséables; Monsieur et Madame Max GILLIOZ-CRETTENAND et leurs enfants, à Iséables; Madame et Monsieur Nestor CRETTENAND-GILLIOZ et leurs enfants, à Iséables; Monsieur et Madame Henri GILLIOZ et leurs enfants, à Auddes-Riddes; Monsieur Daniel GILLIOZ, à Iséables; Monsieur Isaac GILLIOZ, à Iséables; ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice MONNET

d'EMILE

décédé après une longue maladie à l'âge de 35 ans.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Iséables le vendredi 9 octobre à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



LA CONFRERIE DE SAINT-LOUIS a le pénible devoir de faire part du décès de son Prieur

Monsieur

Ernest DUROUX

Les confrères sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu à Saint-Maurice le samedi 10 octobre à 10 h. 30.



LA MUNICIPALITE DE ST-MAURICE a le regret de faire part du décès survenu le 7 octobre de

Monsieur

Ernest DUROUX

VICE-JUGE

Les obsèques auront lieu à Saint-Maurice le samedi 10 octobre à 10 h. 30.



LA FANFARE MUNICIPALE «L'AGAUNOISE» DE ST-MAURICE a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Ernest DUROUX

membre d'honneur

Les membres participeront en corps aux obsèques.



Madame Henriette ANÇAY-RODUIT à Fully; Monsieur et Madame Etienne ANÇAY-GRANGES et leurs enfants, à Fully; Madame et Monsieur Cyrille ANÇAY-ANÇAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Fribourg; Madame et Monsieur Denis CARRON-ANÇAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully; Madame et Monsieur Meinrad GRANGES-ANÇAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully; Monsieur et Madame Léonce ANÇAY-ANÇAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Emile ANÇAY-RODUIT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 83e année, des suites d'une longue maladie supportée avec résignation, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le vendredi 9 octobre à 10 heures.



Monsieur Augustin PITTELOUD à Baar-Nendaz; Monsieur Emile PITTELOUD à Sion; Monsieur Hermann PITTELOUD à Baar-Nendaz; Madame et Monsieur Séraphin METRALLER-PITTELOUD et leurs enfants Marie-Thérèse, Berthy, Roland et Madeleine, à Baar-Nendaz; Madame veuve François PITTELOUD-BAEHLER, à Salins, et ses enfants à Salins, Sion, Montreux et Berne; Monsieur Joseph PITTELOUD, à Salins, et ses enfants à Neuchâtel et en France; Monsieur Lucien HIROZ-PITTELOUD, à Salins, et ses enfants à Salins, Chalais et Champlan; Monsieur Joseph PITTELOUD-DELEZE, à Baar-Nendaz, et ses enfants, à Nendaz; Les enfants de feu Jean PITTELOUD-DELEZE, à Nendaz, Sion et Salins; Les enfants de feu Joseph GLASSEY-PITTELOUD, à Sion et Salins; Monsieur Jean-Léger PITTELOUD-FOURNIER, à Basse-Nendaz, et ses enfants à Sion et Nendaz; Monsieur Casimir PITTELOUD - DELEZE, à Baar-Nendaz, et ses enfants, à Nendaz; ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils éprouvent en la personne de

Madame veuve

Sophie PITTELOUD

Tertiaire de Saint-François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, arrière-tante et cousine, survenu dans sa 85e année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le vendredi 9 octobre 1964 à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 14733 S



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

EUGENE CHARBONNET

à Nendaz, remercie très sincèrement toutes les personnes, qui, par leur présence, leurs prières, dons de messes, envois de fleurs et couronnes, l'ont réconfortée dans cette dure épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au révérend Abbé G. Michelet et au révérend vicaire de Nendaz.

Nendaz, le 8 octobre 1964.



## NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

## LA CONFERENCE DU CAIRE

## Tous ces belliqueux sont contre l'usage de la force

LE CAIRE — Le premier orateur à prendre la parole hier matin à la conférence des pays non-engagés a été M. Thi Han, ministre des Affaires étrangères de Birmanie, qui a soutenu la thèse de plusieurs de ses prédécesseurs, dont le président Nasser et le maréchal Tito, selon laquelle la situation internationale s'était améliorée depuis la conférence de Belgrade en 1961.

L'empereur Haïlé Sélassié est monté ensuite à la tribune pour souligner le rôle déterminant joué par les conférences de Bandoeng et de Belgrade sur la voie du non-engagement. Le souverain éthiopien a mis en relief les caractéristiques communes qui font des peuples non-engagés une seule et même famille.

Le troisième orateur de la matinée, le président Kkrumah a réclaté une décision claire et précise sur le thème du non-engagement dont il a développé les thèses les plus activistes. Il a demandé l'intervention des non-engagés dans les questions les plus brûlantes de l'actualité, l'Afrique d'abord. (M. Nkrumah est le leader du Ghana.)

Dans une longue intervention, M. Nuhu Bamali, chef de la délégation du Nigéria, a proposé que la conférence prenne la décision collective d'appliquer des mesures de boycottage à l'Afrique du sud « qui pratique une politique raciste dangereuse pour la paix en Afrique et dans le monde ».

M. Shastri, premier ministre indien, qui a pris ensuite la parole, a déclaré que certaines indications permettaient de penser que la Chine populaire était sur le point de procéder à une explosion nucléaire et a proposé l'envoi d'une mission spéciale à Pékin pour inviter la Chine à renoncer à son programme de fabrication d'armes atomiques.

Sur un ton sans passion, M. Ben Bella est venu ensuite mettre l'accent sur la nécessité d'un désarmement mondial. Pour lui, le non-engagement doit rester une lutte permanente, lutte pour écarter le danger de la guerre atomique, mais lutte active aussi pour « libérer les peuples encore soumis à l'esclavage », en Afrique, en Asie et ailleurs.

M. Adan Abdullah Osman, président de Somalie, qui lui a succédé à la tribune, a déclaré, comme tous les autres orateurs être hostile à l'usage de la force dans le règlement des litiges internationaux.

La séance a été ensuite suspendue et reprendra sous la présidence de M. Modibo Keita, président du Mali.

## ISRAEL ET LA CONFERENCE

Les attaques contre Israël lancées actuellement par les dirigeants arabes, à cette conférence, suscitent aujourd'hui de vives réactions dans les milieux politiques israéliens.

« Ces attaques, écrit aujourd'hui un commentateur politique, montrent que les pays arabes cherchent à rallier à leur position anti-israélienne des pays qui jusqu'à présent étaient restés neutres dans cette affaire. C'est une curieuse conception du non-alignement ».

C'est le moins qu'on puisse dire...

## Congo: Trente Européens libérés

LEOPOLDVILLE. — Trente Européens prisonniers des rebelles à Uvira, depuis le mois de mai dernier, ont été libérés mercredi par l'armée nationale congolaise qui a réoccupé la ville hier matin.

Missionnaires italiens pour la plupart, ils ont été transférés à Bukavu, d'où ils quitteront le Congo. Leur état de santé est satisfaisant, aucun d'entre eux n'ayant subi de sévices.

● BERLIN. — Les trois commandants alliés de Berlin-Ouest ont condamné mercredi, comme une atteinte au statut quo quadripartite de la ville, la parade militaire qui s'est déroulée à Berlin-Est à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation de la République démocratique allemande.

## Qui n'est pas adultère en Angleterre?

LONDRES. — Le leader du parti travailliste, M. Harold Wilson, a invité hier sir Alec Douglas Home à faire une mise au point sur la déclaration du ministre de l'Éducation, Quitting Hogg, laissant entendre qu'un ou plusieurs dirigeants travaillistes auraient pu se rendre coupable « d'adultères ».

Interpellé hier soir à Plymouth par un membre de son auditoire qui avait crié « et l'affaire Profumo? » M. Quitting Hogg avait riposté: « Si vous êtes en mesure d'affirmer que les dirigeants du parti travailliste n'ont jamais commis d'adultère parlez-mois de l'affaire Profumo, sinon ne trempez pas vos doigts dans la boue ».

Le ministre avait ensuite déclaré, après la réunion: « Je ne regrette rien de ce que j'ai dit... chacun sait que ce genre de choses n'est pas le monopole d'un parti ».

## Paraguay: détente pour le général

ASSOMPTION. — Après les émotions de la veille à Cordoba (Argentine) marquée par les manifestations péronistes, l'atmosphère générale de la première journée du général De Gaulle au Paraguay était à la détente.

Journée chargée cependant puisqu'elle comportait pour le président de la République française un entretien politique d'une heure avec le président Alfred Stroessner, un déjeuner et une réception de gala qu'il offre à ses hôtes, et la rencontre traditionnelle avec les membres de la colonie française d'Assomption. Le matin, le général De Gaulle et le président Stroessner ont d'abord assisté à un défilé des troupes paraguayennes et des groupes de jeunesse. Après quoi les deux chefs d'Etat se rendent en voiture, sous les acclamations de la foule, au Palais du gouvernement, où ils s'entretenaient pendant une heure, en privé d'abord, puis en présence de leurs collaborateurs, des problèmes internationaux et des relations entre la France et le Pa-

raguay.

La ville tout entière paraît plongée dans l'allégresse. On assiste partout à une énorme profusion de drapeaux, d'oriflammes, et c'est dans les hurlements des haut-parleurs, sous les acclamations de la foule — qui n'a jamais vu une telle fête — que s'est déroulé, hier matin, pendant une heure et demie le défilé de la jeunesse, interminables colonnes d'étudiants et d'étudiantes ceux-là en uniformes, celles-ci en tenue de majorettes, venus de toutes les écoles du Paraguay.

● PARIS. — Le roi Hassan II du Maroc ne se rendra pas, comme prévu, à Tunis pour le premier anniversaire, fixé au 15 octobre, de l'évacuation de la base de Bizerte.

## Représailles: Tshombé gardé à vue

LE CAIRE. — M. Moïse Tshombé sera gardé au Caire tant que le siège des ambassades égyptienne et algérienne à Léopoldville ne sera pas levé. Telle est la décision que vient de prendre le Gouvernement de la R.A.U.. Le journal ajoute que le départ du chef

du Gouvernement congolais ne sera possible que si ce siège est levé et les membres des deux ambassades autorisés à gagner Brazzaville.

Jusqu'aux premières heures de ce matin, M. Moïse Tshombé n'avait pas encore pris de décision, ajoute « Al-Ahram ».

D'autre part, selon un porte-parole officiel égyptien, une dépêche de l'ambassade d'Égypte à Léopoldville, reçue au Caire, indique que les autorités congolaises « interdisent le ravitaillement de l'ambassade et tout contact entre elle et l'intérieur ».

## LES MANŒUVRES « DIPLOMATIQUES »

M. Bavassa, chargé d'affaires du Congo Léopoldville au Caire, a déclaré que M. Vincent, ambassadeur du Congo à Tunis et chef de la délégation congolaise à la réunion des ministres des Affaires étrangères était parti pour Léopoldville où il s'entretiendra avec le président Kasavubu.

M. Vincent a pour mission d'exposer au président congolais les raisons pour lesquelles M. Tshombé est retenu au Caire et de se renseigner sur la situation à Léopoldville.

« Le Congo désire entretenir de bonnes relations avec la R.A.U., a cependant précisé le chargé d'affaires, et ces relations ne doivent pas souffrir des circonstances actuelles ».

D'autre part, dix membres de la délégation congolaise qui se trouvaient en quarantaine dans les locaux sanitaires de l'aéroport du Caire ont été autorisés à quitter l'Égypte.

M. Maurice Kasongo, conseiller congolais, s'était rendu hier matin à l'aéroport du Caire pour prendre contact avec deux compagnies d'aviation. Il avait également rencontré un officier de l'administration de l'aéroport pour étudier les possibilités de départ sur Léopoldville de ces Congolais dont les carnets de vaccination n'étaient pas en règle.

comprend entre autres, plusieurs films et les carnets remplis de notes. Les deux autres photographies ont été choisies parmi les 900 clichés pris par les diplomates durant leur voyage à travers la Sibérie.

Quatre des 26 carnets de notes saisis par les services de sécurité soviétique contenaient un questionnaire du Pentagone et une liste des objectifs à reconnaître le long du trans-sibérien, précisent les « Izvestia ».

Le journal ajoute que les quatre attachés s'étaient fait passer au cours de leur voyage en train de Moscou à Khabarovsk pour des athlètes et des boxeurs se rendant aux Jeux olympiques de Tokio, mais « seul l'Anglais en avait l'apparence physique ».

Aucune immunité diplomatique n'a été violée, affirme d'autre part les « Izvestia », puisque « les faits prouvent qu'il s'est agi manifestement d'espionnage ».

En conclusion de leur « reportage », avec photos à l'appui, sur la « partie de train » des quatre attachés d'ambassade, les « Izvestia » déclarent: « Nous ne sommes pas atteints d'espionnage, mais nous avons été et nous demeurons vigilants. Nous ne tolérons pas les espions, quels que soient leurs grades ou leurs titres ».

## Comment libérer Cuba...

WASHINGTON — Les Etats-Unis peuvent « libérer » Cuba sans utiliser leurs soldats et sans risquer une guerre générale: il leur suffirait d'entraîner des volontaires cubains et de leur donner les moyens de se rendre dans l'île, a affirmé mardi, le sénateur Barry Goldwater, dans un discours télévisé.

Le candidat républicain à la Maison Blanche a ajouté que les présidents Eisenhower et Kennedy n'étaient pas allés suffisamment loin pour renverser le gouvernement castriste. Il préconise que les Etats-Unis imposent un blocus complet de l'île, qu'ils reconnaissent un gouvernement cubain en exil et l'aident à reconquérir le pays.

LA GREVE DU LAIT EN FRANCE  
On prévoit de plus dures mesures

PARIS. — Les dirigeants syndicaux agricoles sont résolus à faire poursuivre la « grève du lait » et au besoin à prendre d'autres mesures « aussi dures », pour faire valoir leur revendication d'une augmentation du prix à la production. C'est ce qui résulte, mercredi soir, d'une réunion du bureau de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) alors qu'en fait depuis quelques jours cette grève des livraisons de lait frais à la clientèle urbaine, déclenchée il y

a trois semaines, marque un fléchissement sensible.

Dans plusieurs régions de France, les livraisons de lait ont repris. La grève des producteurs, du reste, n'a pratiquement affecté que les villes d'une certaine importance. Et, comme les fournitures ont continué aux usines de lait concentré et aux fromageries, tandis que les hôpitaux et maternités continuaient d'être servis, le public a pu se rabattre sur les laits en boîte et en poudre. Le prix du lait pour la consommation est, on le sait, en France, plus bas que dans les autres pays du Marché commun, mais le gouvernement s'oppose à toute augmentation, à la fois en raison du plan de stabilisation et pour des motifs tactiques dans les négociations agricoles avec ses partenaires européens.

Les dirigeants agricoles ont convoqué pour mardi prochain un Conseil national de leur mouvement. C'est à ce moment que « d'autres moyens » pourraient être décidés pour faire aboutir leurs revendications. « Nous avons 120 moyens d'action possibles, a dit mercredi soir leur président, M. de Caffarelli, nous n'en avons choisis qu'un jusqu'à présent ».

● CARACAS. — Quatre bombes ont été placées mardi en divers points de Caracas: seul l'engin qui avait été déposé au siège de la compagnie américaine « All America Cables » a fait explosion, la police ayant réussi à détecter et à désamorcer les trois autres.

● LONDRES. — Les cinq membres de l'équipage d'un bombardier « Vulcan » ont trouvé la mort, mercredi soir. Leur appareil s'est écrasé au sol à la base de Coningsby au cours d'un vol d'entraînement.

## Se méfier des Russes en Atlantique

PORTSMOUTH. — L'amiral H. P. Smith, commandant suprême de l'OTAN dans l'atlantique, a mis mercredi soir le monde occidental en garde contre l'intérêt croissant que porte l'Union soviétique à la zone de l'océan atlantique comme l'a prouvé la présence d'unités navales soviétiques lors des manœuvres alliées qui se sont déroulées le mois dernier dans cette région.

« Je pense qu'il est hors de doute que l'URSS à l'intention de lancer un défi à notre suprématie et c'est un défi que nous ne devrions pas ignorer », a-t-il déclaré.

« Ils n'ont probablement pas appris grand chose de particulièrement neuf au sujet des marines alliées et nous non plus au sujet de leurs unités navales, mais ce qui m'inquiète c'est que leur marine s'accroît de plus en plus — navires marchands, flotte de pêche, flotte sous-marine etc. En fait, l'URSS commence à se rendre compte que l'Atlantique nord constitue le centre de gravité du monde occidental, peut-être la plus importante partie du monde ».

L'amiral Smith a déclaré qu'il pensait que les forces placées sous son commandement suffisaient à maintenir la suprématie actuelle de l'Occident dans cette région, mais qu'il avait le sentiment que les pertes que pourraient éventuellement faire subir aux marines alliées les sous-marins soviétiques seraient plus fortes qu'il ne voudrait l'imaginer.

Quelques avions de reconnaissance soviétiques à long rayon d'action, du type « Bison », avaient évolué pendant quelque temps à proximité des forces navales alliées. Ils avaient pris le large lorsque des avions de chasse avaient mis le cap sur eux. L'amiral britannique sir Wilfrid Woods a déclaré, de son côté, que deux sous-marins soviétiques avaient été détectés à proximité de ses unités, mais qu'il s'agissait de sous-mari-

bles qui, selon toute apparence, venaient de Méditerranée et regagnaient leurs bases dans la Baltique.

## Levée de boucliers contre l'apostolat des laïques

Par 1578 voix contre 32 et 564 bulletins « juxta modum », c'est-à-dire proposant des amendements, le Concile a approuvé aujourd'hui le chapitre deux du schéma sur l'œcuménisme. Des votes sur différents paragraphes du chapitre trois, se rapportant notamment aux protestants et aux orthodoxes, ont été approuvés par une moyenne de 2110 voix contre une moyenne de 35 voix.

Une véritable levée de boucliers a d'autre part accueilli le texte du schéma sur l'apostolat des laïques que certains Pères n'ont pas hésité à qualifier de trop « clérical » de « mosaïque » en demandant sa refonte complète.

Devant cette attitude des orateurs, le cardinal Léo Joseph Suenens, qui dirigeait les débats, en qualité de modérateur, a demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'opportunité de poursuivre la discussion. Par levés et assis les Pères ont opté pour la poursuite des débats.

## 170 passagers à 27.350 kmh. pour 1980..:

LOS ANGELES. — Un savant américain a relevé hier que la société « Douglas » envisageait la construction d'une fusée balistique à passagers capable de transporter 170 passagers et 18 tonnes de fret à une vitesse de 27 350 km/h. en se déplaçant dans l'espace extérieure à une altitude maximale de 201 km.

C'est M. Phil Bono, directeur de la division des missiles et de l'espace à la firme de construction aéronautique « Douglas », qui a exposé hier devant les délégués de la « Société américaine des ingénieurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'espace », les grandes lignes de ce projet qui, a-t-il affirmé, pourrait être réalisé en 1980.

La nouvelle fusée, baptisée « Pesage », permettrait ainsi aux hommes de se déplacer d'un point à l'autre du globe 8 fois plus vite que ne le permettent les avions à réaction les plus rapides. De New York, on pourrait ainsi se rendre à Tokio en une demi-heure, à Bombay en moins de 40 minutes, et faire le tour complet de la terre en une heure et demie.